

>>> Pêche et Aquaculture

Les études de FranceAgriMer

> décembre 2018

**Étude sur l'évaluation de
l'activité de pêche de loisirs
en France métropolitaine
(dont la Corse)**



Évaluation de l'activité de pêche de loisirs en France métropolitaine (dont la Corse)

Enquête de cadrage – Novembre/Décembre 2017



Contact France AGRIMER :

Cécile GUILLOT
cecile.guillot@franceagrimer.fr

Guillaume NOUVEL
guillaume.nouvel@franceagrimer.fr

Contact BVA :

Fabienne BORIA
fabienne.boria@bva-group.fr

Célia STEFENEL
celia.stefenel@bva-group.fr

Sommaire

1. Contexte, objectifs et méthodologie	3
1.1. Contexte et objectifs.....	3
1.2. Méthodologie générale	3
1.3. Méthodologie de l'enquête de cadrage.....	5
1.4. Déroulement de l'enquête de cadrage	5
1.5. Redressement et extrapolation des données de l'enquête de cadrage..	7
1.6. Le questionnaire de l'enquête de cadrage	7
1.7. Préambule : l'analyse des résultats de l'enquête de cadrage	8
2. Les résultats de l'enquête de cadrage.....	9
2.1. Les taux de pénétration.....	9
2.2. La description des pratiques de pêche.....	15
2.3. La volumétrie des pratiques.....	35
2.4. L'économie de la pratique.....	67
2.5. Opinion et perception.....	70
2.6. Le profil des pêcheurs en mer	75
3. Synthèse.....	83

1. Contexte, objectifs et méthodologie

1.1. Contexte et objectifs

FranceAgriMer est un établissement public administratif, placé sous la tutelle du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. L'une de ses missions est de connaître et accompagner les filières pêche et aquaculture et leur développement.

En 2017, FranceAgriMer a lancé une étude ciblant la pêche maritime de loisir à la demande du ministère chargé de la pêche. L'objectif de ce projet est d'améliorer les connaissances concernant les pratiques de la pêche récréative, les espèces capturées et l'importance générale de cette activité en métropole.

À travers cette étude, il s'agit de :

- Mieux connaître la population des pêcheurs récréatifs
- Décrire les pratiques de pêche (fréquence des sorties, modes de pêche pratiqués, période de réalisation, ...) de cette population
- Affiner l'estimation des captures.

1.2. Méthodologie générale

Pour réaliser cette étude, une méthodologie permettant d'approcher la pêche récréative a été mise en place.

Le dispositif comprend deux phases :

- **Une enquête de cadrage** téléphonique menée auprès d'un échantillon de ménages résidant en France métropolitaine, permettant de recenser et de qualifier les pêcheurs en mer, du bord de mer ou à pied au cours des douze derniers mois. Cette enquête a pour objectif d'évaluer les taux de pénétration de la pratique de la pêche de loisir et de fournir une description de cette pratique et de la population des pêcheurs.
- **La constitution d'un panel de pêcheurs** avec pour objectif la description précise de leurs prises dans le cadre de leurs différentes sorties de pêche via un carnet de pêche sur une année.

Pourquoi cette double démarche ?

Les méthodes d'enquête par téléphone permettent d'obtenir des données de cadrage, en particulier d'estimer avec précision le taux de pénétration de la pratique. L'observation de ce taux de pénétration est fondamentale et permet de projeter la volumétrie des pratiques à l'ensemble de la population. En revanche, ces enquêtes par téléphone présentent des limites quant à la mesure fine des captures, en particulier réalisées sur une année entière.

En effet, l'estimation des prélèvements réalisés sur une année ne peut être traitée dans le cadre d'une enquête ponctuelle :

- Elle nécessite une forte sollicitation de la mémoire lorsqu'il s'agit de fournir des informations précises sur la sortie de pêche et les espèces prélevées lors de cette sortie (quantités, poids, taille, utilisation).
- Au-delà d'un certain nombre de sorties, elle paraît totalement impossible à reconstituer en particulier pour certaines catégories de pêcheurs fréquents et très fréquents. L'information sur leurs prélèvements inscrits sur une année ne peut donc être collectée dans le cadre d'une seule enquête.
- Les pratiques de pêche étant fortement irrégulières sur une année (forte saisonnalité), il est impossible de reconstituer des comportements à partir de l'observation de la dernière sortie de pêche.

Du fait du risque très fort de démemorisation de l'information, il est préférable d'opter pour des méthodes d'enquête permettant une collecte régulière de l'information.

Les panélistes (pêcheurs volontaires) reçoivent des carnets de pêche (supports papier ou web) dans lesquels ils notent après chaque sortie :

- Les caractéristiques de la sortie : date, type de pêche, engin utilisé, mode de transport utilisé pour se rendre sur le site de pêche, nombre de kilomètres parcourus, commune de pêche (si pêche du bord), port de pêche du bateau et nombre de milles marins parcourus (si pêche en bateau), secteur de pêche, durée de la pêche, dépenses liées à la sortie, destination des produits de la pêche
- Les caractéristiques des captures : poids et taille pour chaque poisson, crustacé ou ormeau, poids total et nombre de prises pour les maquereaux, crevettes et coquillages, ainsi que le fait qu'ils aient été conservés ou rejetés.

À ce protocole d'enquête auto-administré (les panélistes renseignent les informations seuls), nous associons une prise de contact régulière (tous les 3 mois) par un enquêteur qui vise à :

- Faire le point sur les trois mois écoulés (difficultés éventuelles rencontrées, précisions nécessaires, ...)
- Rappeler les consignes de retour pour les carnets remplis sur support papier (quelle que soit l'activité de pêche réalisée, retour du carnet y compris vide (en l'absence de sortie de pêche), dans l'enveloppe pré-affranchie fournie)
- Préparer la période future de remplissage

Cette procédure d'enquête en continu nous semble adaptée à la collecte d'une information précise et complète.

1.3. Méthodologie de l'enquête de cadrage

L'investigation a eu lieu **en deux temps** :

- Dans un premier temps, l'investigation est réalisée auprès d'un échantillon représentatif de ménages (14 320 ménages).

Le territoire (France métropolitaine + Corse) a été considéré en régions. Chaque région a été décomposée (le cas échéant) en :

- Communes situées à moins de 20km de la côte
- Communes situées à plus de 20km de la côte mais appartenant à un département côtier
- Autres communes de la région

Ce découpage zonal permet de discriminer les pratiques de pêche et ainsi de procéder à sur-échantillonnage de la zone littorale, propice au recrutement de pêcheurs.

Sur chacune de ces unités géographiques, afin de refléter au mieux la structure des ménages donnée par l'INSEE, nous avons adopté des quotas croisés Taille du ménage X Âge de la personne de référence.

Cette première partie de l'investigation est consacrée à l'identification de pêcheurs (âgés de 15 ans et plus) au sein du foyer.

- Dans un second temps, si un pêcheur a été identifié au sein du foyer, l'enquête se poursuit auprès de cette personne afin de lui faire décrire ses pratiques de pêche.

En fin d'entretien, le principe du panel est exposé et le pêcheur est libre de choisir d'y participer ou non.

1.4. Déroulement de l'enquête de cadrage

L'enquête s'est déroulée par téléphone auprès des ménages résidant en France du **13 novembre au 19 décembre 2017**.

Au total, **14 320** ménages ont été interrogés, répartis sur les différentes régions comme suit (les quantités d'enquêtes réalisées fluctuent en fonction des tailles de population) :

Auvergne-Rhône-Alpes	992
Bourgogne-Franche-Comté	370
Bretagne / Communes moins de 20km de la côte	926
Bretagne / Autres communes départements côtiers	449
Centre-Val de Loire	333
Corse / Communes moins de 20km de la côte	138
Corse / Autres communes départements côtiers	11
Grand Est	706
Hauts-de-France / Communes moins de 20km de la côte	322
Hauts-de-France / Autres communes départements côtiers	1239
Hauts-de-France / Autres communes	171
Ile-de-France	1473
Normandie / Communes moins de 20km de la côte	652
Normandie / Autres communes départements côtiers	537
Normandie / Autres communes	39
Nouvelle-Aquitaine / Communes moins de 20km de la côte	505
Nouvelle-Aquitaine / Autres communes départements côtiers	763
Nouvelle-Aquitaine / Autres communes	351
Occitanie / Communes moins de 20km de la côte	626
Occitanie / Autres communes départements côtiers	454
Occitanie / Autres communes	402
Pays de la Loire / Communes moins de 20km de la côte	276
Pays de la Loire / Autres communes départements côtiers	468
Pays de la Loire / Autres communes	218
Provence-Alpes-Côte d'Azur / Communes moins de 20km de la côte	1522
Provence-Alpes-Côte d'Azur / Autres communes départements côtiers	267
Provence-Alpes-Côte d'Azur / Autres communes	110
ENSEMBLE	14 320

Au global, sur les **14 320** ménages enquêtés, **1 090** ménages comptant au moins un pêcheur de plus de 15 ans ont été identifiés.

Parmi eux, **926** ont accepté qu'un membre du foyer, pêcheur de plus de 15 ans, réponde à l'enquête.

215 panélistes ont été recrutés sur les 926 interrogés, soit un taux d'acceptation de **23%**. Pour augmenter la taille de ce panel, nous avons sollicité les pêcheurs ayant participé aux vagues d'enquêtes menées entre 2009 et 2012. Ainsi, 41 personnes supplémentaires ont été ajoutées, portant à **256** panélistes le nombre total de pêcheurs qui ont démarré le remplissage des carnets de pêche en janvier 2018.

1.5. Redressement et extrapolation des données de l'enquête de cadrage

Un redressement multiple a été opéré du fait de différentes unités statistiques présentes dans l'enquête.

- **Les ménages** ont été redressés et extrapolés par zone de résidence croisée par la taille du ménage (1 personne, 2 personnes, 3 personnes et plus) et l'âge de la personne de référence (moins de 35 ans, 35-54 ans, 55 ans et plus).
- **Les individus de 15 ans et plus** ont été redressés et extrapolés de manière à retrouver la structure de la population de 15 ans et plus par zone de résidence croisée par sexe, âge (15-24 ans, 25-39 ans, 40-54 ans, 55-64 ans et 65 ans et plus) et CSP (actif occupé, retraité, autre inactif).
- **Les pêcheurs de 15 ans et plus répondant à l'enquête** ont été redressés et extrapolés de manière à retrouver la structure en termes de sexe, âge, CSP et zone de résidence de l'ensemble des pêcheurs identifiés sur la population totale des 15 ans et plus sur l'ensemble de la France (différentiel entre la population de pêcheurs identifiée lors de la phase de screening et la population de pêcheurs répondant au questionnaire).

Les données de référence utilisées sont issues du recensement continu de l'INSEE (2014).

1.6. Le questionnaire de l'enquête de cadrage

Le questionnaire comporte **cinq parties** :

- Qualification du foyer (filtre et quotas) : identification de la population de pêcheurs
- Description de l'activité globale de pêche en mer, du bord de mer, ou à pied, au cours des douze derniers mois : modes de pêche principaux, engins de pêche, départements de pêche dans lesquels la pêche a été le plus souvent réalisée, nombre de sorties, description de la pratique au cours des douze mois de l'année, volume ou poids des prises (en fourchettes), possession d'un bateau, dépenses liées à l'activité de pêche...
- Questions d'opinion sur la ressource et la réglementation
- Fiche signalétique complémentaire
- Recrutement d'un panel de pêcheurs pour un suivi sur une année



Questionnaire
enquête de cadrage

1.7. Préambule : l'analyse des résultats de l'enquête de cadrage

Dans l'ensemble du document, nous soulignons l'existence d'écarts à la moyenne marquants (différence significative positive à 5%) de la manière suivante :

Mode de pêche		Différences supérieures à la moyenne	
Pêche à pied	75%	Femme	84%
Pêche du bord	31%	Pêcheurs très fréquents	48%
		15-24 ans	45%
		Etudiants	44%
		Homme	42%
		Pratique la pêche en dehors des vacances	37%
Pêche en bateau	19%	Revenu mensuel +3500€	30%
		Retraités	27%
		Pêcheurs très fréquents	27%
		Homme	23%
Pêche sous-marine du bord	3%	40-54 ans	5%
		Pêche depuis +20 ans	4%
Pêche sous-marine en bateau	2%		

Aide à la lecture : Si 75% des pêcheurs interrogés déclarent pratiquer la pêche à pied, cette proportion augmente à 84% auprès des femmes.

31% indiquent pratiquer la pêche du bord. Cette proportion augmente auprès des pêcheurs très fréquents (48%), des 15-24 ans (45%), des étudiants (44%), des hommes (42%) et des pêcheurs pratiquant la pêche en dehors de leurs vacances (37%).

2. Les résultats de l'enquête de cadrage

2.1. Les taux de pénétration

Le taux de pénétration ménage

Définition : le taux de pénétration par ménage est exprimé comme suit :

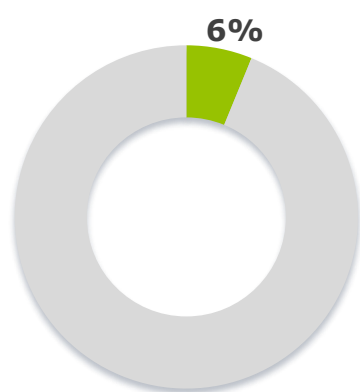
Nombre de ménages dont au moins 1 membre de 15 ans ou plus se déclare pêcheur
Nombre de ménages

M5. Vous-même ou quelqu'un de votre foyer pratique-t-il la pêche de loisir en mer, du bord de mer, ou à pied - coquillages ou crustacés ? Nous parlons de toutes les variantes de pêche en mer y compris le ramassage de coquillages et crustacés, et même si ce n'est qu'occasionnel comme en vacances par exemple.

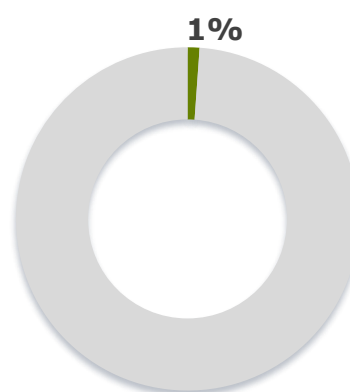
Vous-même ou quelqu'un de votre foyer a-t-il pratiqué cette activité au cours des douze derniers mois ?

Attention, nous ne prenons pas en compte les pêcheurs en eau douce (rivière, étang, lac...) ni les pêcheurs professionnels. (en % de Oui)

Base : 14 320 ménages



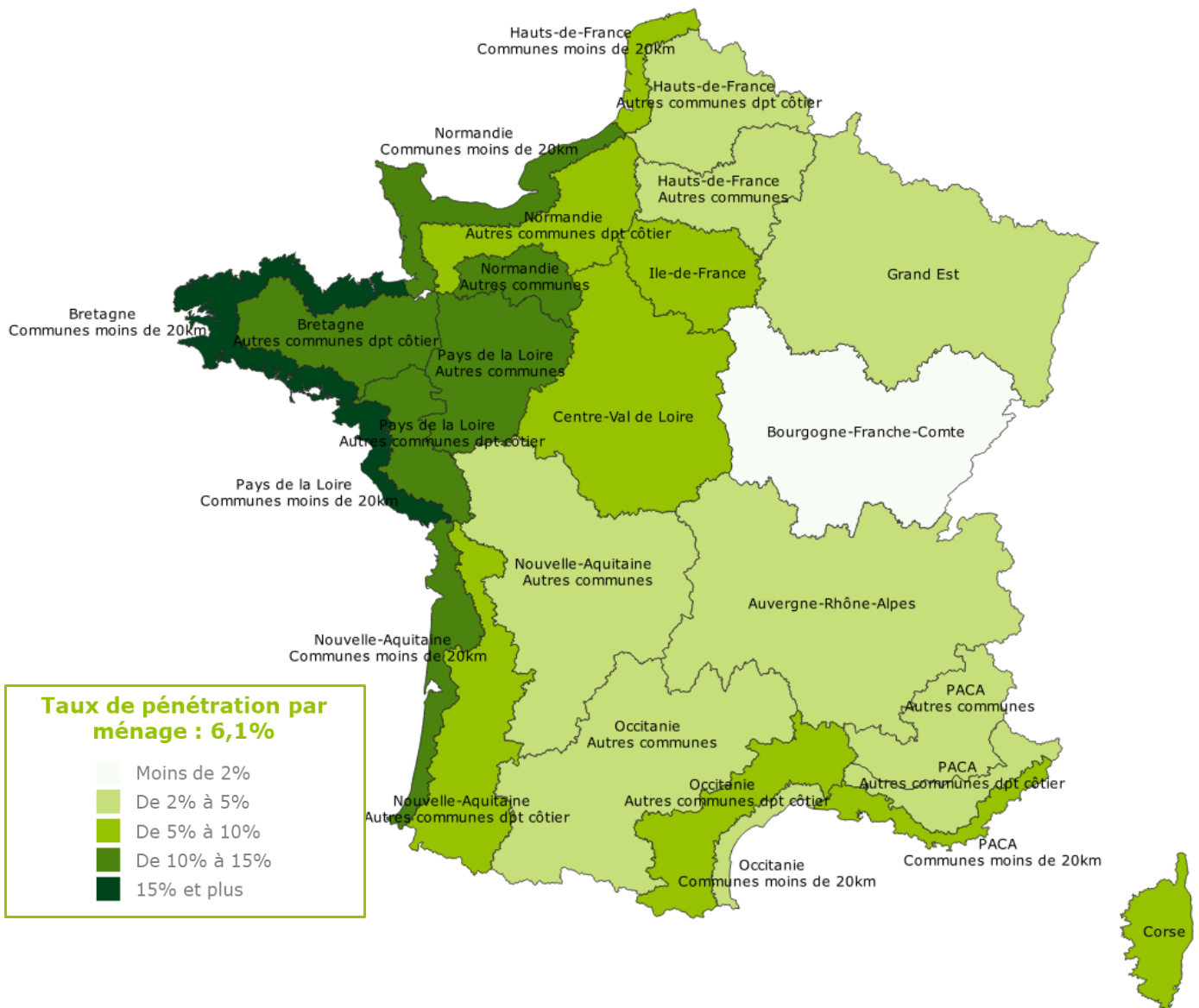
**En France
métropolitaine ou
en Corse**



**À l'étranger ou dans
les Dom-Tom**

Les principaux pays cités :

Pays	Nombre de ménages
Martinique	0,12% soit 34 800 ménages
Espagne	0,10% soit 28 800 ménages
Guadeloupe	0,10% soit 28 000 ménages
Portugal	0,10% soit 27 700 ménages



L'activité de pêche récréative ne concerne qu'une part réduite des ménages français : **6% indiquent qu'au moins une personne de 15 ans ou plus du foyer a pratiqué la pêche** de loisir en mer, du bord de mer ou à pied, au cours des 12 derniers mois, en France métropolitaine ou en Corse (soit 1 738 600 ménages) et seulement **1% à l'étranger ou dans les DOM-TOM** (soit 314 000 ménages).

Logiquement, ce taux de ménages pêcheurs décroît significativement en fonction de l'éloignement aux façades maritimes.

Ce sont les régions côtières et notamment **la Bretagne et les Pays de la Loire** qui concentrent le plus fort taux de ménages « pêcheurs ».

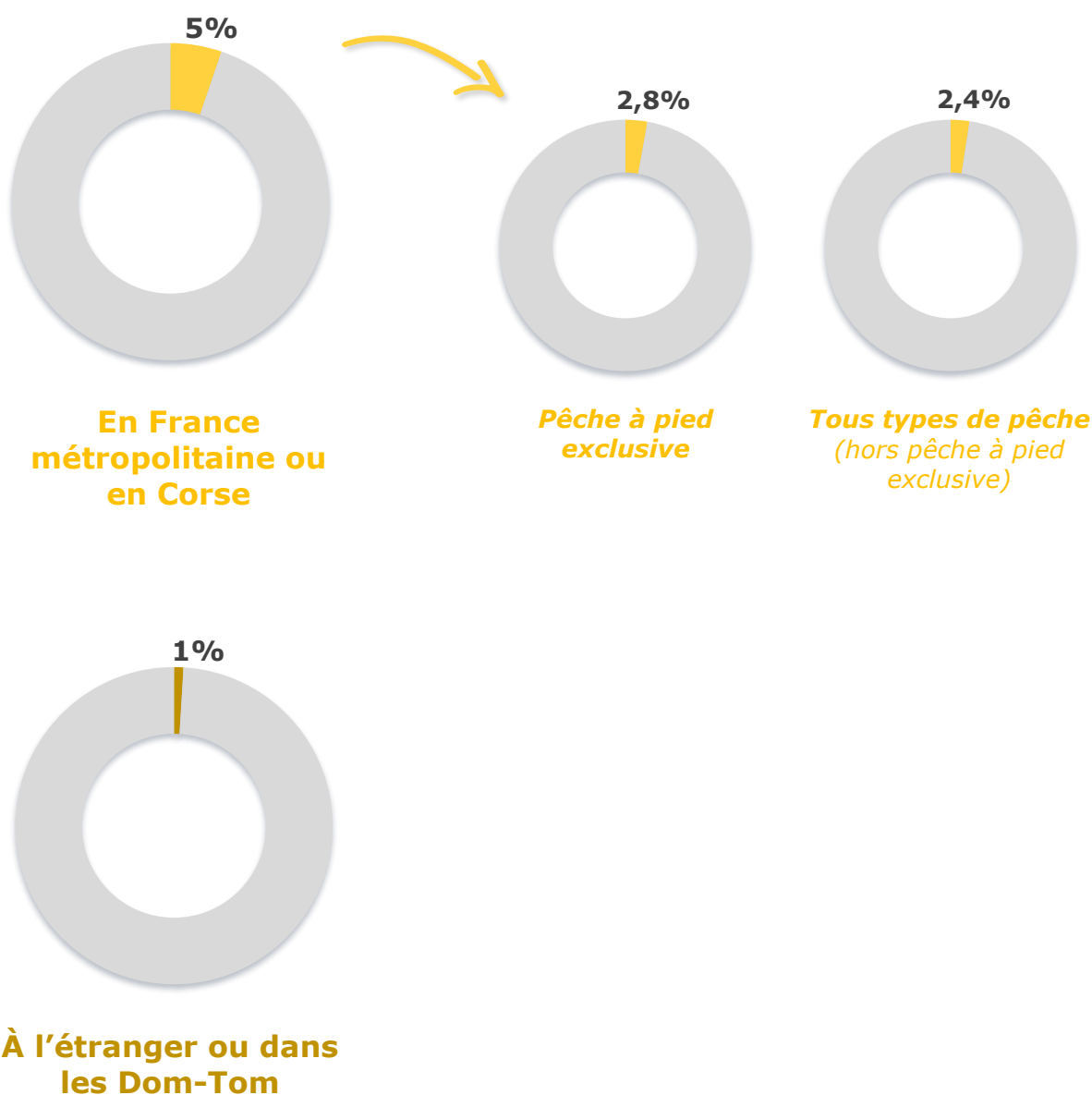
Le taux de pénétration individu

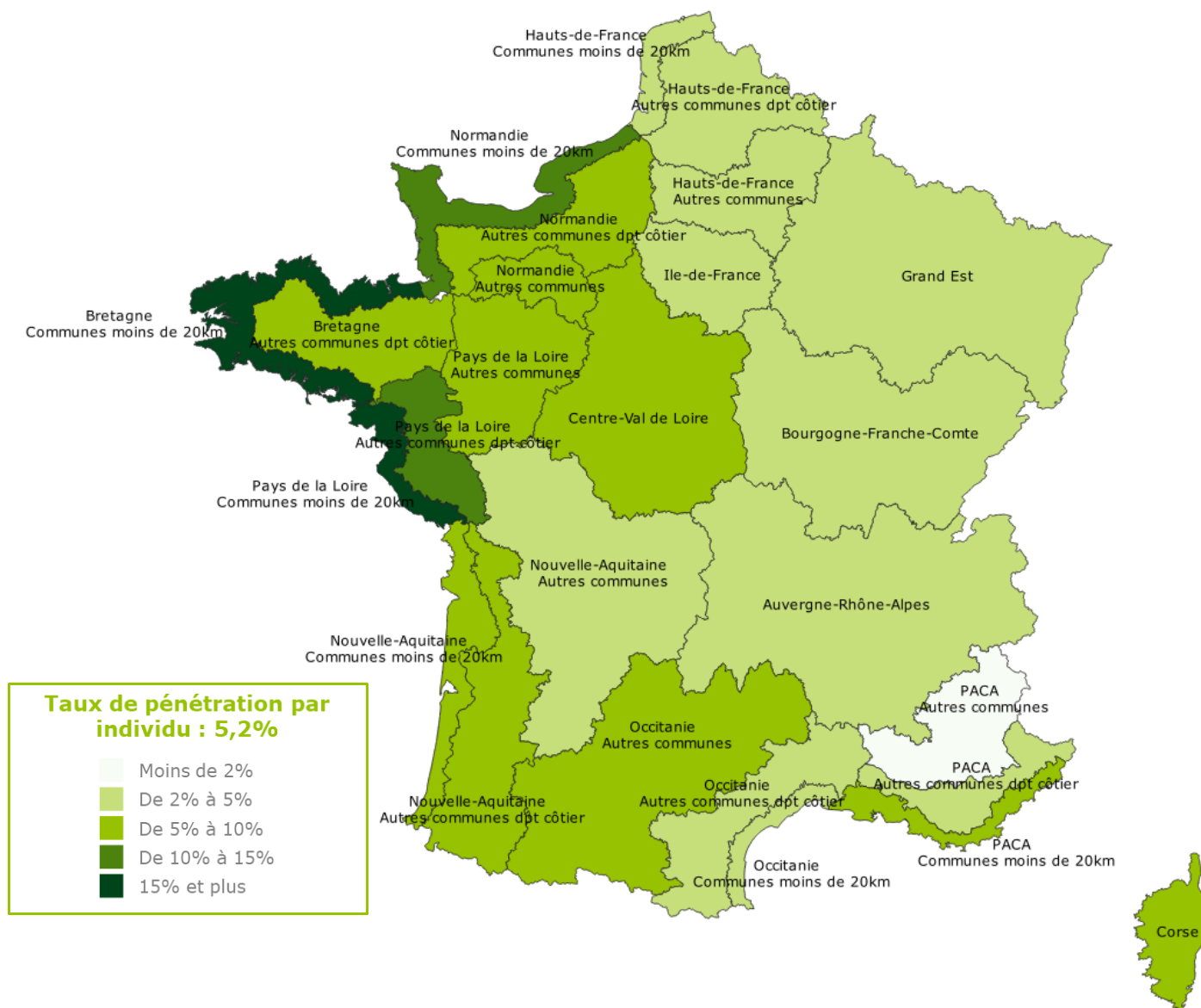
Définition : le taux de pénétration par individu est exprimé comme suit :

$$\frac{\text{Nombre d'individus de 15 ans et plus se déclarant pêcheur}}{\text{Nombre d'individus de 15 ans et plus}}$$

M6e. Au cours des douze derniers mois, dans le cadre de ses loisirs, cette personne a-t-elle pratiqué la pêche de loisir en mer, du bord de mer, ou à pied - coquillages ou crustacés, même de manière occasionnelle, dans le cadre de vacances par exemple ? (en % de Oui)

Base : 27 640 individus de 15 ans et plus

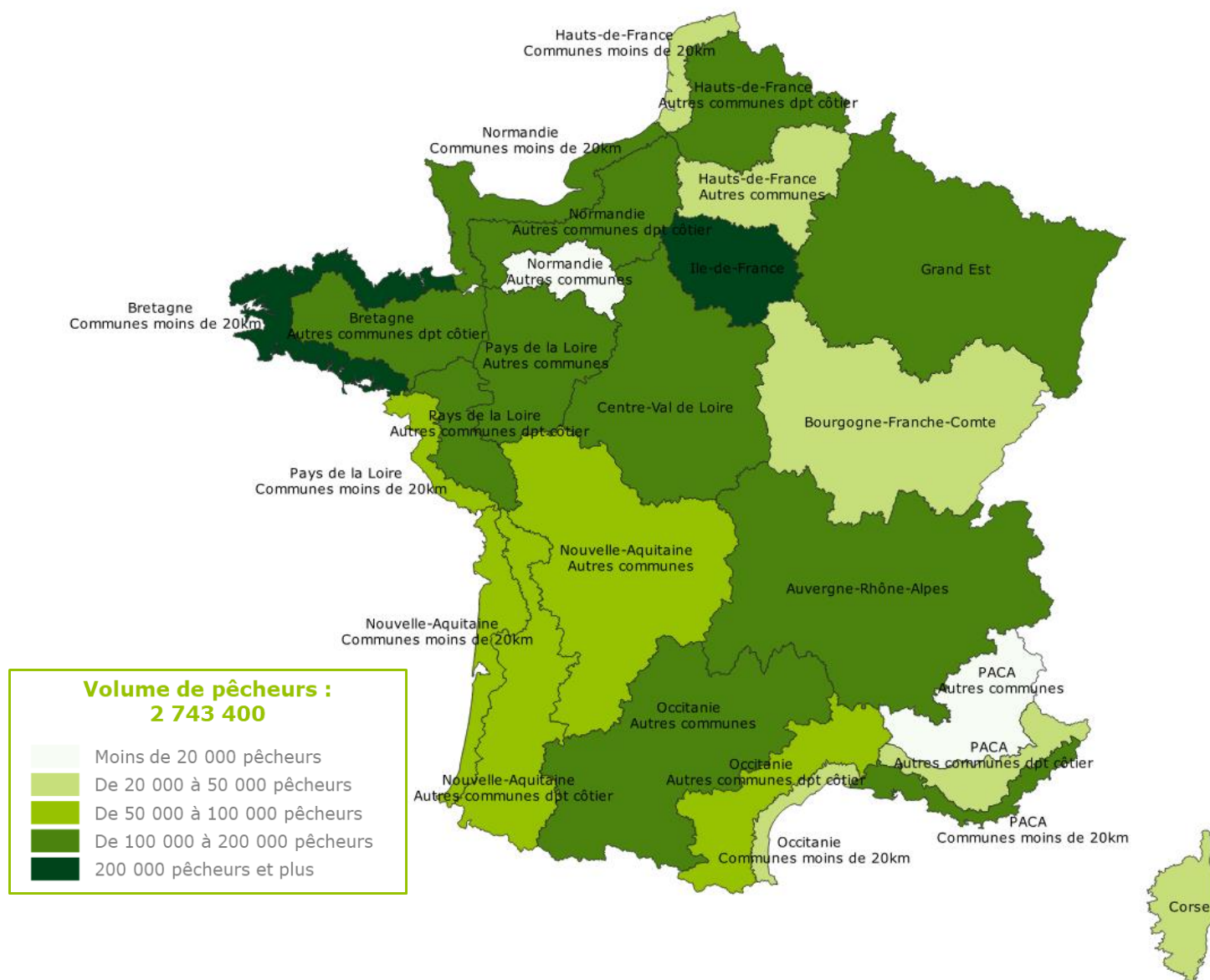




Le constat est le même au niveau individuel : seulement **5% de la population française de 15 ans et plus a pratiqué la pêche récréative** en mer, en bord de mer ou à pied au cours des 12 derniers mois en France métropolitaine ou en Corse (2,8% ne pratiquent que la pêche à pied alors que 2,4% pratiquent tous types de pêche). Ils ne sont que **1% à l'avoir pratiqué à l'étranger ou dans les DOM-TOM**.

Là encore **la frange littorale bretonne ainsi que celle des Pays de la Loire** détiennent les taux de pêcheurs au sein de leur population les plus élevés.

La volumétrie par lieux de résidence

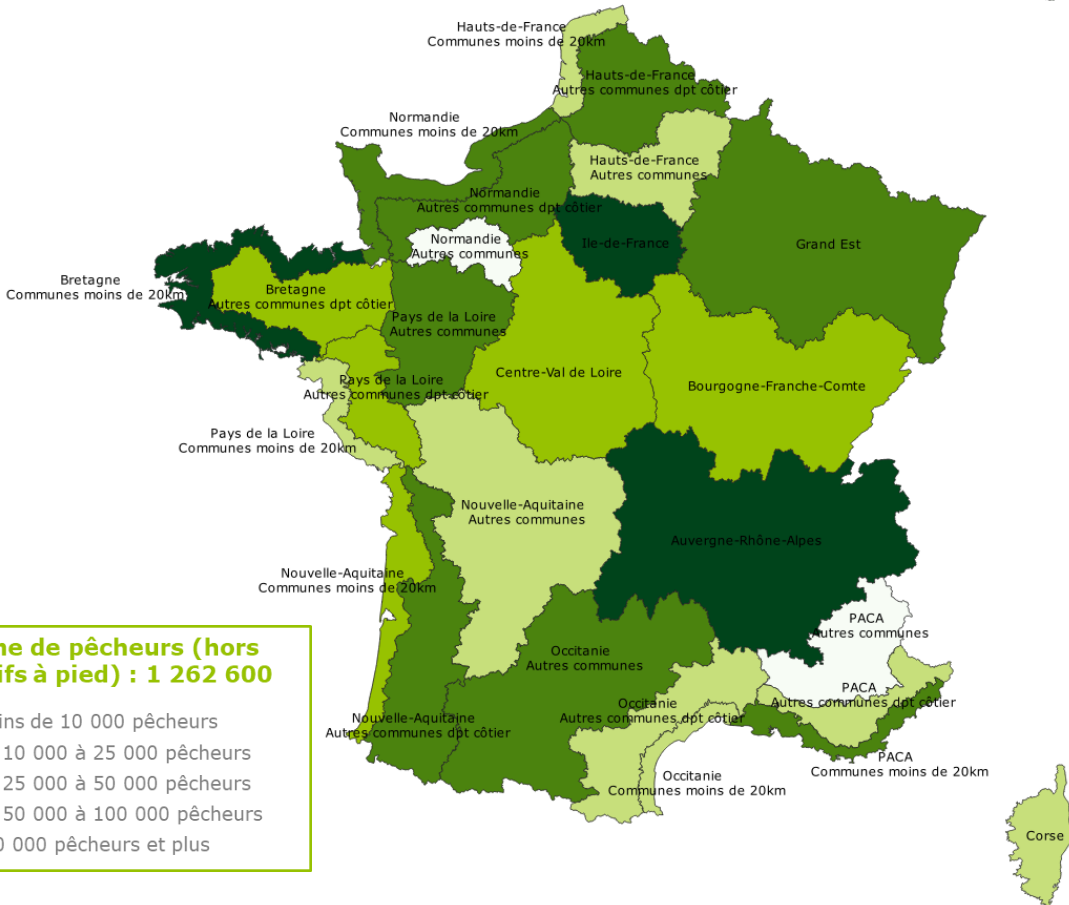
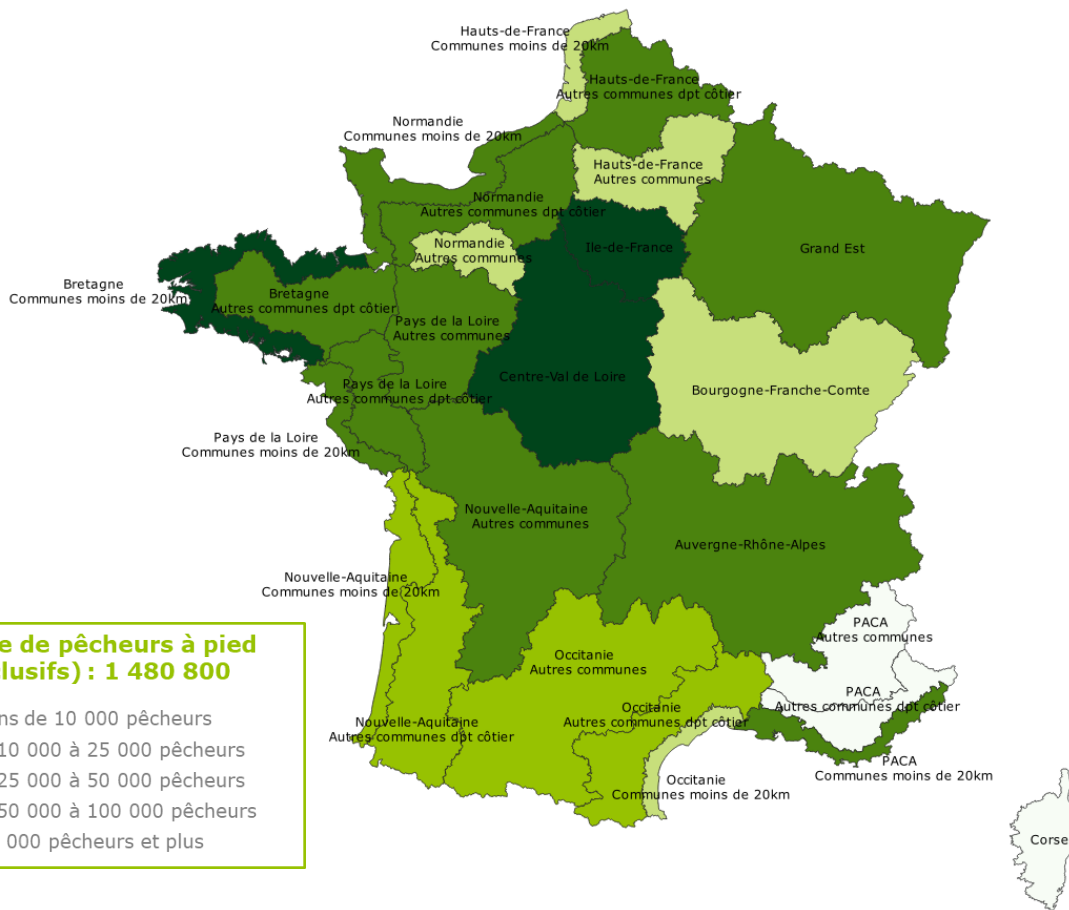


La population des pêcheurs en mer, en bord de mer ou à pied en France métropolitaine ou en Corse de 15 ans et plus est estimée à **2 743 400 individus**.

En termes de volume, les principaux foyers de pêcheurs sont situés **en Bretagne et en Île-de-France**.

Parmi cette population, distinguons toutefois les pêcheurs qui pêchent exclusivement à pied (1 480 800) des autres pêcheurs (1 262 600).

La population des pêcheurs pratiquant à l'étranger est estimée à 499 800 individus.

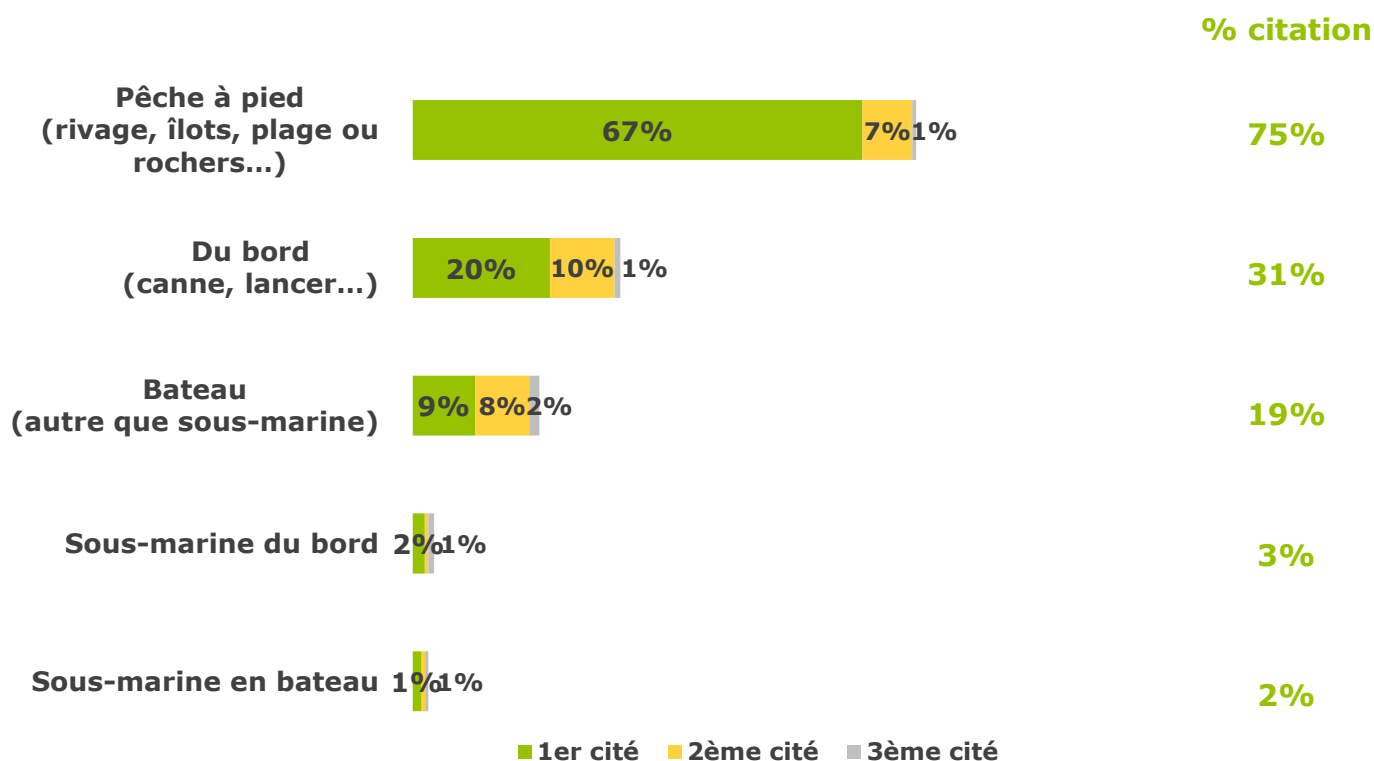


2.2. La description des pratiques de pêche

Les modes de pêche principaux

P2. Quels modes de pêche principaux avez-vous pratiqués au cours des douze derniers mois pour vos loisirs en mer en France métropolitaine ou en Corse (trois réponses classées) ?

Base : 926 pêcheurs



En volume :

Mode de pêche	Volume de pêcheurs
Pêche à pied	2 060 800 (dont 1 480 800 d'exclusifs)
Pêche du bord	849 400
Pêche en bateau	519 000
Pêche sous-marine du bord	87 200
Pêche sous-marine en bateau	64 000

Détail du volume de pêcheurs selon les combinaisons des modes de pêche :

Mode de pêche	Volume de pêcheurs
Pêche à pied exclusive	1 480 800
Pêche du bord exclusive	325 400
Pêche à pied + Pêche du bord	317 500
Pêche en bateau exclusive	167 600
Pêche à pied + Pêche en bateau	137 800
Pêche du bord + Pêche en bateau	105 700
Pêche à pied + Pêche du bord + Pêche en bateau	70 900
Pêche sous-marine exclusive	52 000
Pêche à pied + Pêche sous-marine	25 700
Pêche en bateau + Pêche sous-marine	19 000
Pêche à pied + Pêche du bord + Pêche sous-marine	16 900
Pêche à pied + Pêche en bateau + Pêche sous-marine	11 200
Pêche du bord + Pêche en bateau + Pêche sous-marine	6 900
Pêche du bord + Pêche sous-marine	6 100

Les pêcheurs récréatifs pratiquent majoritairement la pêche à pied. En effet, c'est 75% des pêcheurs qui indiquent s'y adonner. Pour 67%, il s'agit même du mode de pêche principal.

Viennent ensuite la pêche du bord (31%) et en bateau (19%). La pêche sous-marine, quelle qu'elle soit, est très peu pratiquée.

À noter que les pêcheurs pratiquent en moyenne **1,3 modes de pêche**. Ainsi, si les 3/4 des pêcheurs s'adonnent à la pêche à pied, seulement 54% la pratiquent de manière exclusive.

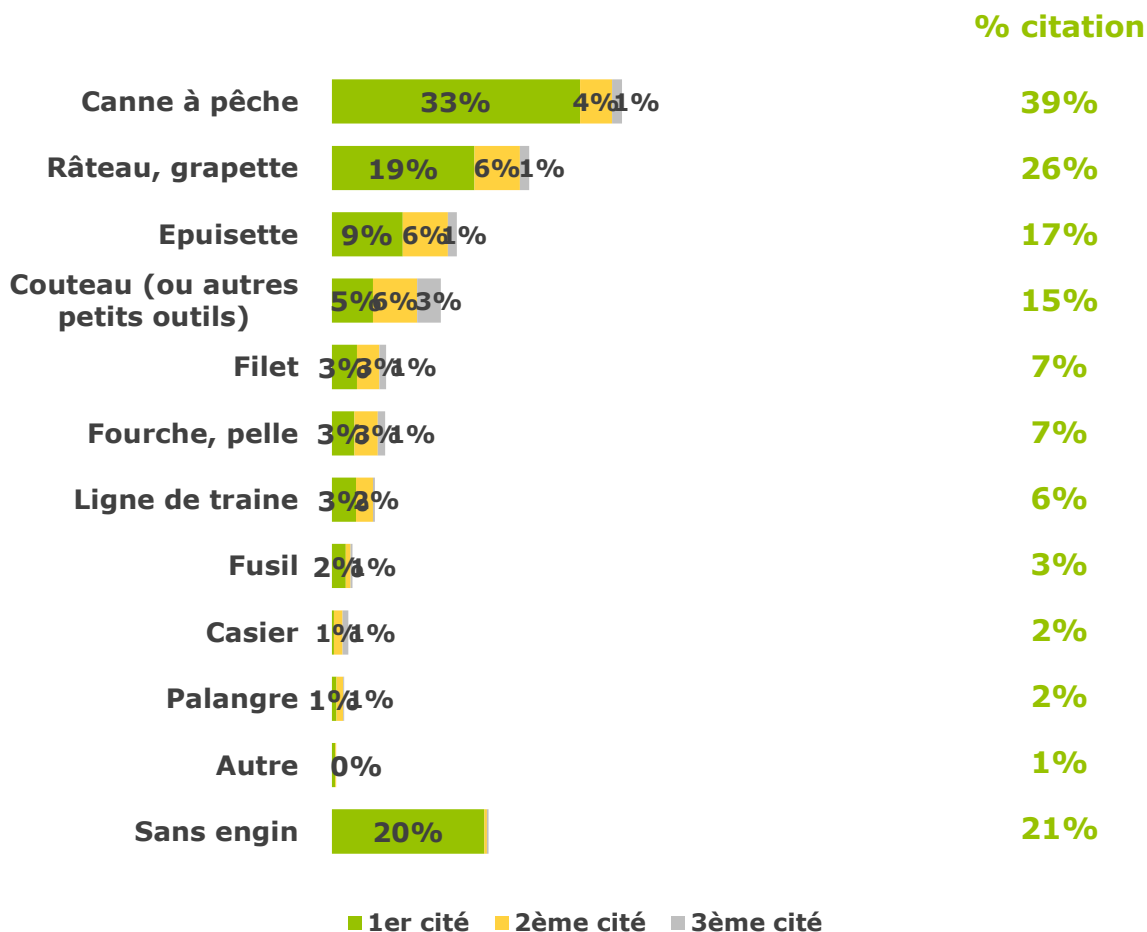
Quelques profils (affichant des différences significatives) se détachent par mode de pêche :

Mode de pêche	Différences supérieures à la moyenne
Pêche à pied 75%	Femmes 84%
Pêche du bord 31%	Pêcheurs très fréquents 48%
	15-24 ans 45%
	Etudiants 44%
	Hommes 42%
	Pratiquent la pêche en dehors des vacances 37%
Pêche en bateau 19%	Revenu mensuel +3500€ 30%
	Retraités 27%
	Pêcheurs très fréquents 27%
	Hommes 23%
Pêche sous-marine du bord 3%	40-54 ans 5%
	Pêcheurs depuis +20 ans 4%
Pêche sous-marine en bateau 2%	

Les engins de pêche principaux

P3. Quels engins de pêche principaux avez-vous utilisés au cours des douze derniers mois (trois réponses classées) ?

Base : 926 pêcheurs



La canne à pêche reste l'engin le plus utilisé (39% dont 33% en mode principal).

Les engins liés à la pêche à pied sont également bien placés (râteau, épuisette, couteau, sans engin...)

A noter que les pêcheurs utilisent en moyenne **1,4 engins de pêche**.

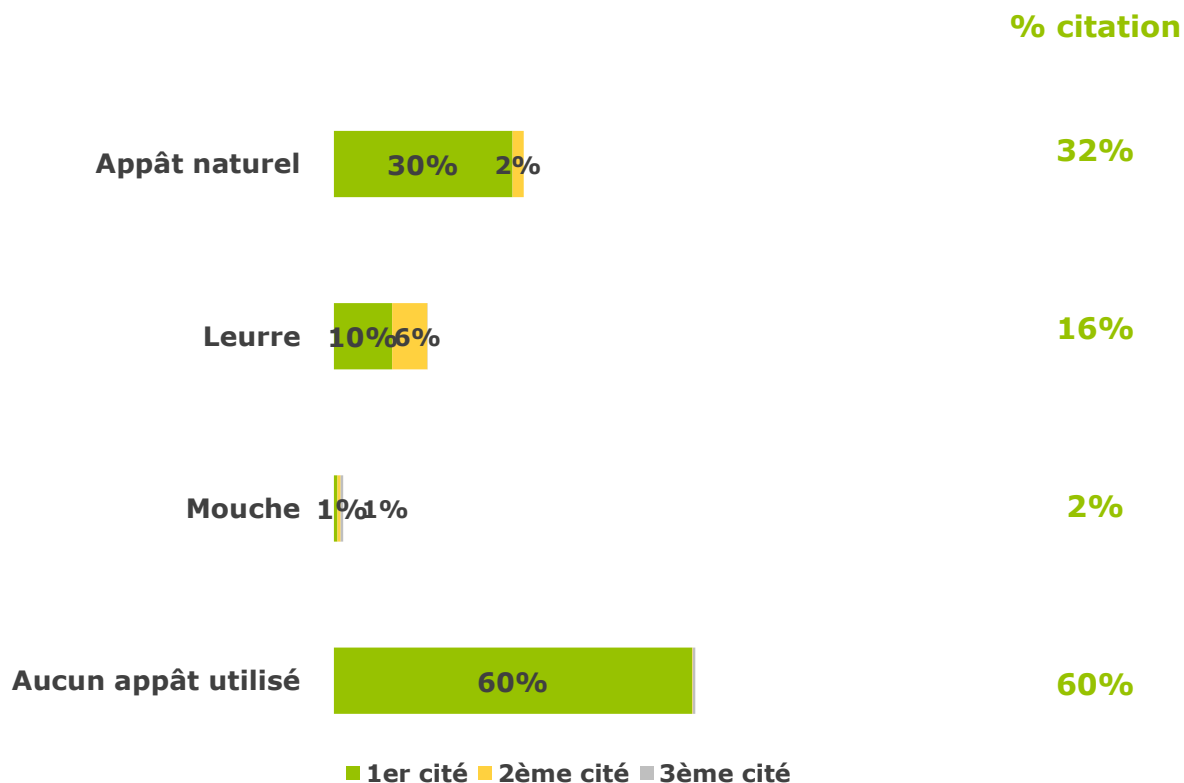
Quelques profils significatifs se détachent par engin de pêche :

Engin de pêche		Différences supérieures à la moyenne
Canne à pêche	39%	Pêcheurs du bord 91%
		Pêcheurs en bateau 86%
		Pêcheurs en Corse 70%
		Appartiennent à une association 66%
		Pêcheurs très fréquents 62%
		Pêcheurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur 61%
		Pêcheurs en Occitanie 61%
		Hommes 51%
		Pêcheurs depuis 6-10 ans 51%
Râteau, grapette	26%	Pêcheurs à pied 34%
Epuisette	17%	
Couteau (ou autres petits outils)	15%	Pêcheurs en Nord-Atlantique 24%
		Pêcheurs à pied 19%
		Pêcheurs depuis +20 ans 18%
Filet	7%	Pêcheurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur 16%
		Pêcheurs en Manche Est – Mer du Nord 12%
		Pêcheurs en bateau 12%
		CSP+ 12%
Fourche, pelle	7%	25-39 ans 12%
		Revenu mensuel +3500€ 12%
		Pêcheurs en Manche Est – Mer du Nord 11%
		Femmes 10%
Ligne de traine	6%	Pêcheurs en bateau 20%
		55-64 ans 13%
		Pêcheurs en Manche Ouest 11%
		Pêcheurs très fréquents 10%
		Revenu mensuel +3500€ 10%
Fusil	3%	
Casier	2%	
Palangre	2%	
Autre	1%	
Sans engin	21%	Pêcheurs depuis -1 an 41%
		Pêcheurs occasionnels 33%
		Pêcheurs à pied 27%
		Inactifs 26%
		25-39 ans 25%
		Femmes 25%

Les types d'appâts principaux

P4. Quels types d'appâts principaux avez-vous utilisés pour pêcher au cours des douze derniers mois (trois réponses classées) ?

Base : 926 pêcheurs



Une pêche réalisée le plus souvent **sans appât** (60%), à relier au taux élevé de pêcheurs à pied (pour rappel 75%).

Les appâts naturels arrivent en seconde position, utilisés par 32% des pêcheurs.

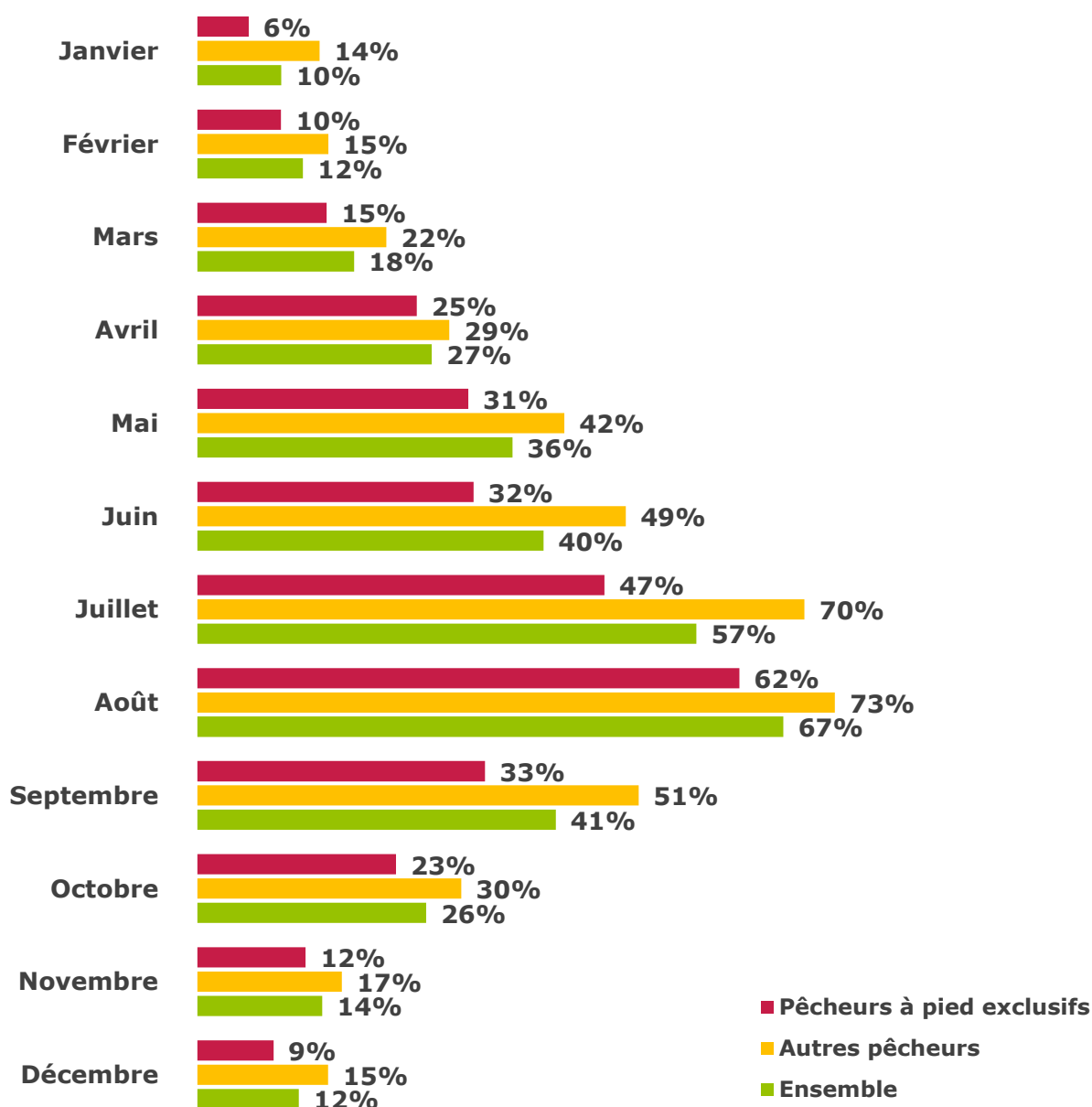
Quelques profils significatifs se détachent par appât :

Appât		Différences supérieures à la moyenne
Appât naturel	32%	Pêcheurs du bord 69% Appartiennent à une association 58% Pêcheurs en bateau 57% Pêcheurs très fréquents 51% Hommes 43%
Leurre	16%	Pêcheurs en bateau 42% Pêcheurs du bord 35% 15-24 ans 28% Pêcheurs très fréquents 26% Pêcheurs depuis 6-10 ans 25% Hommes 22% Résidants à moins de 20km de la côte 21%
Mouche	2%	
Aucun appât utilisé	60%	Femmes 78% Pêcheurs occasionnels 77% Nouveaux pêcheurs 76% Pêcheurs à pied 75%

Le calendrier des sorties de pêche

P7. Pour chaque mois de l'année qui vient de s'écouler, pouvez-vous m'indiquer si vous avez réalisé au moins une sortie de pêche ? (en % de Oui)

Base : 926 pêcheurs (500 pêcheurs à pied exclusifs, 426 autres pêcheurs)



La pêche récréative est **une activité très saisonnière** : elle connaît un pic lors des mois d'été (Juillet et Août) alors qu'elle est a contrario très peu pratiquée durant l'hiver.

A noter que le taux de pêcheurs sortant sur chaque mois est plus faible pour les pêcheurs à pied exclusifs : ils sont moins réguliers que les pêcheurs en mer ou en bord de mer.

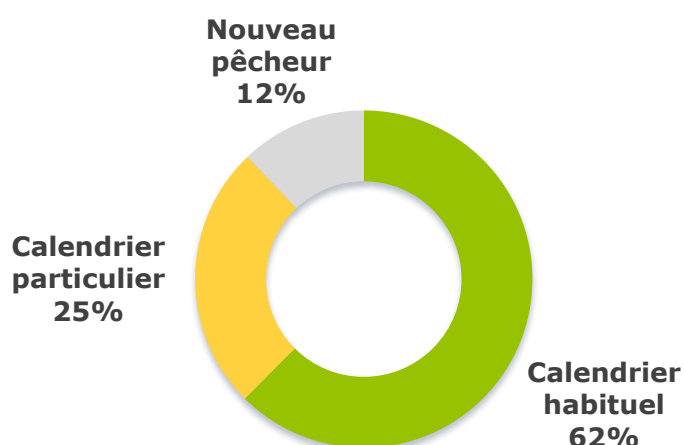
Le **nombre moyen de mois d'activité** par pêcheur récréatif s'élève à **3,6**. A relever là encore, une différence marquée entre les pêcheurs à pied exclusifs (3 mois en moyenne) et les autres pêcheurs (4,3 mois en moyenne).

Quelques profils significatifs se détachent. Sortent plus que la moyenne :

Nombre moyen de mois d'activité : 3,6	
Pêcheurs très fréquents	6,4
Pêcheurs sous-marins du bord	5,2
Appartiennent à une association	5,2
Pêcheurs sous-marins en bateau	5,1
Résidents à moins de 20km de la côte	4,8
Pêcheurs en bateau	4,5
Retraités	4,4
55 ans et plus	4,3
Pêcheurs depuis plus de 20 ans	4,2
Pêcheurs pratiquant la pêche hors vacances	4,2
Pêcheurs du bord	4,1
Hommes	4,0
Pêcheurs fréquents	3,9

P8. Diriez-vous que ce calendrier de sorties pour chaque mois reflète bien vos habitudes de pêche, ou diriez-vous qu'il s'agit d'une année particulière /exceptionnelle ?

Base : 926 pêcheurs



Un calendrier des sorties qui décrit bien les sorties réalisées dans un cadre habituel pour 3 pêcheurs récréatifs sur 5. 25% indiquent toutefois qu'il s'agit d'un calendrier un peu particulier. Enfin, 12% sont des nouveaux pêcheurs et ne peuvent donc pas se positionner n'ayant pas encore d'habitude.

Quelques profils significatifs se détachent :

Type de calendrier		Différences supérieures à la moyenne	
Calendrier habituel	62%	Appartiennent à une association	93%
		Pêcheurs très fréquents	89%
		Revenu mensuel +3500€	77%
		Pêcheurs depuis + de 20 ans	70%
Calendrier particulier	25%	15-24 ans	42%
		Etudiants	39%
		Pêcheurs occasionnels	38%
		Pêcheurs depuis 1-5 ans	35%
		Pêchent sans engin	34%
Nouveau pêcheur	12%	Revenu mensuel -1500€	20%
		Pêchent sans engin	19%
		Pêcheurs occasionnels	18%

La pratique de la pêche

P6. Pratiquez-vous la pêche récréative exclusivement pendant vos vacances ?

Base : 926 pêcheurs



Une pêche récréative pratiquée **aussi bien exclusivement pendant les vacances** (pêcheurs occasionnels) **que tout au long de l'année** (pêcheurs très fréquents).

A noter que les pêcheurs à pied exclusifs déclarent plus que les autres la pratiquer exclusivement pendant les vacances (57% vs 47% pour les autres pêcheurs).

Pêcheurs à pied exclusifs

Base : 500 pêcheurs à pied exclusifs



Autres pêcheurs

Base : 426 autres pêcheurs



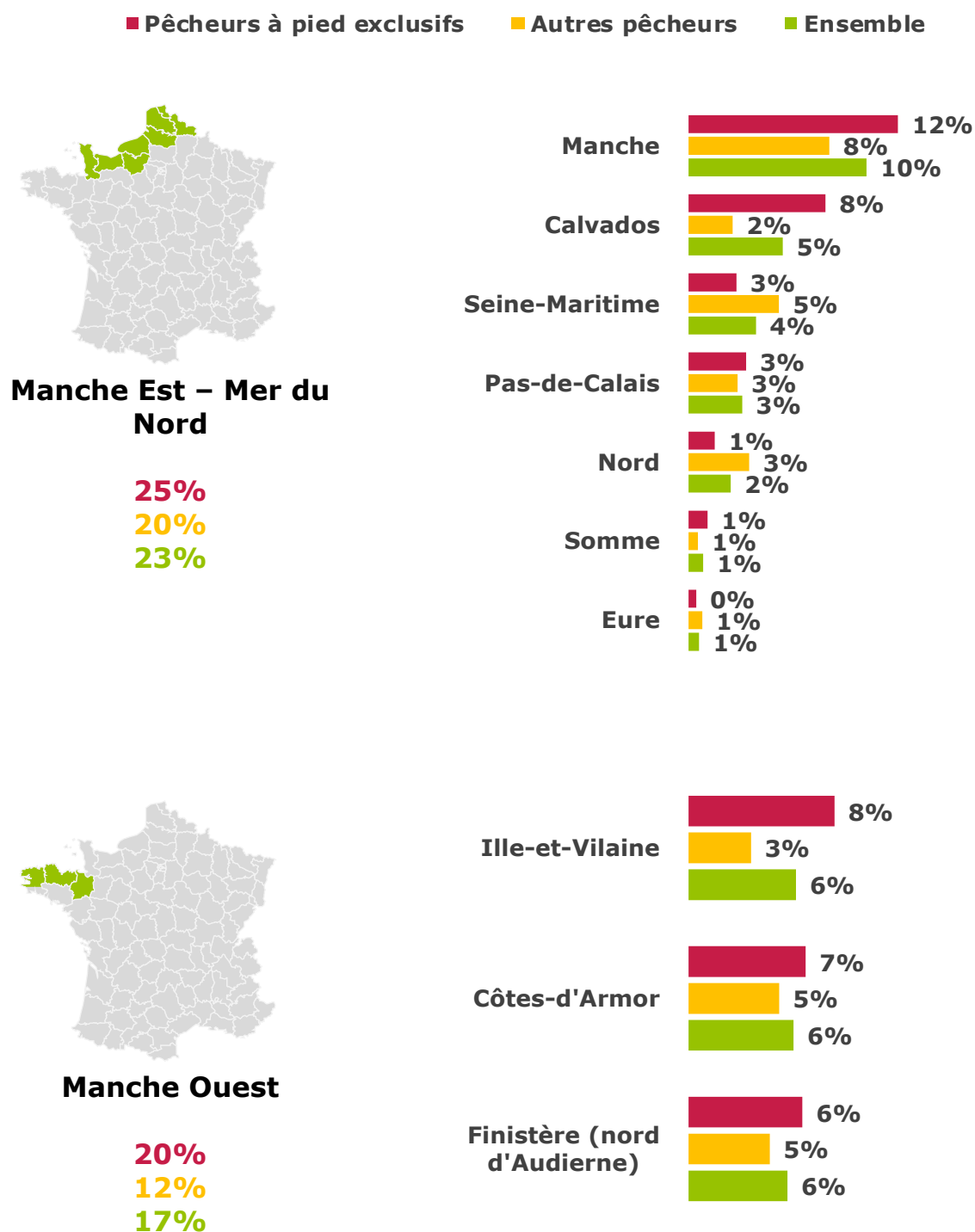
D'autres profils significatifs se détachent également :

Pratique de la pêche		Différences supérieures à la moyenne	
Exclusivement pendant les vacances	53%	Revenu mensuel +3500€	65%
		Pêchent à l'épuisette	64%
		Non résidents sur le littoral	64%
		Pêcheurs occasionnels	61%
Non exclusivement pendant les vacances	47%	Inactifs	78%
		Résidents à moins de 20km de la côte	64%
		Pêcheurs très fréquents	58%
		55-64 ans	57%
		Pêcheurs du bord	56%

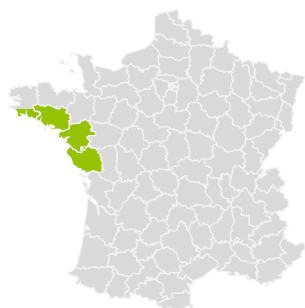
Les lieux de pêche

P5. Au cours des douze derniers mois, pouvez-vous m'indiquer les départements dans lesquels vous avez le plus souvent pêché en mer ? (3 maximum)

Base : 926 pêcheurs (500 pêcheurs à pied exclusifs, 426 autres pêcheurs)

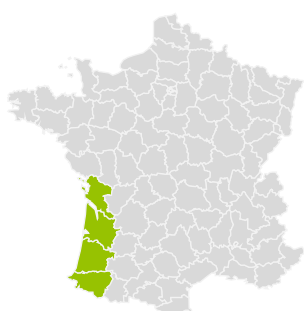
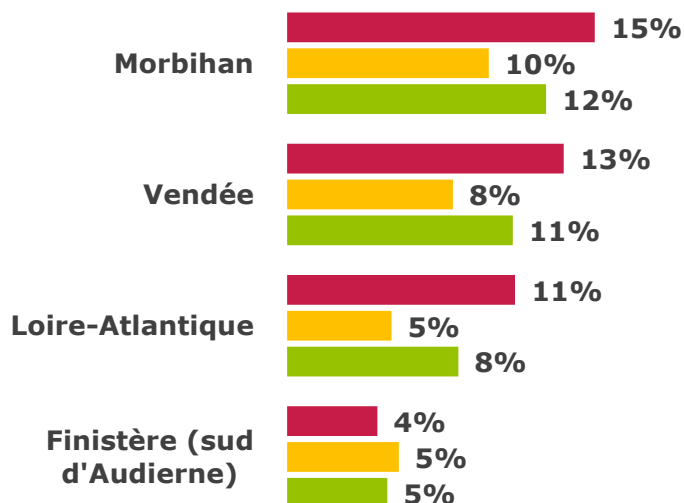


■ Pêcheurs à pied exclusifs ■ Autres pêcheurs ■ Ensemble



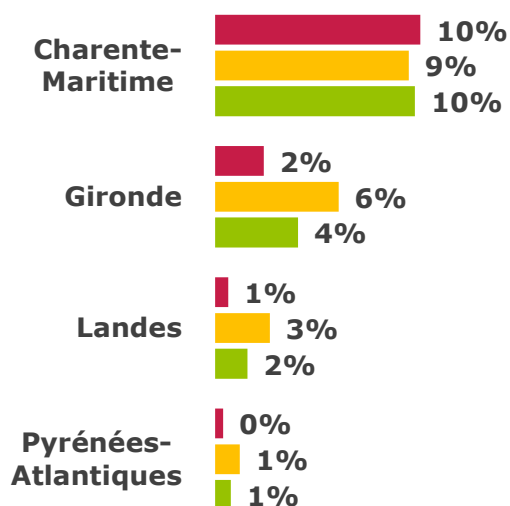
Nord-Atlantique

41%
26%
34%

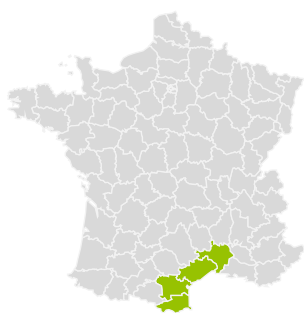


Sud-Atlantique

13%
16%
14%

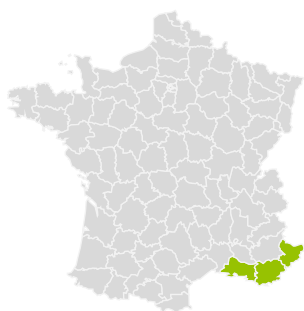
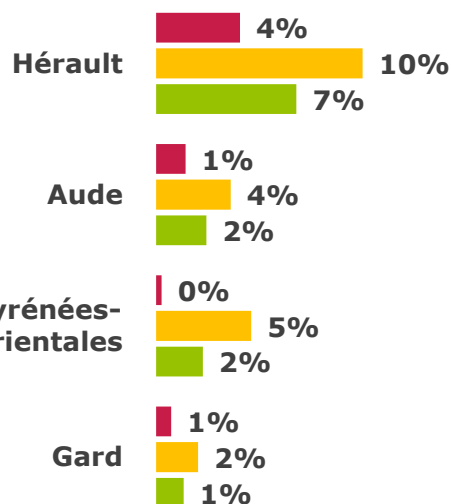


■ Pêcheurs à pied exclusifs ■ Autres pêcheurs ■ Ensemble



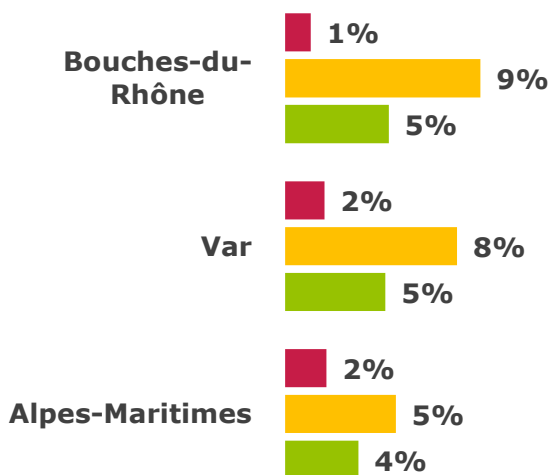
Occitanie

6%
17%
11%



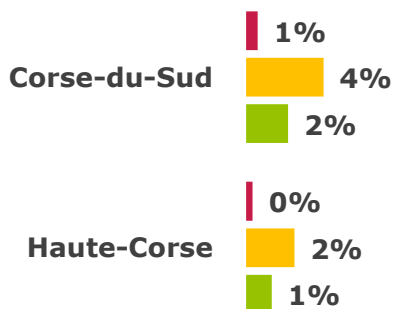
Provence-Alpes-Côte d'Azur

4%
20%
12%



Corse

1%
6%
3%



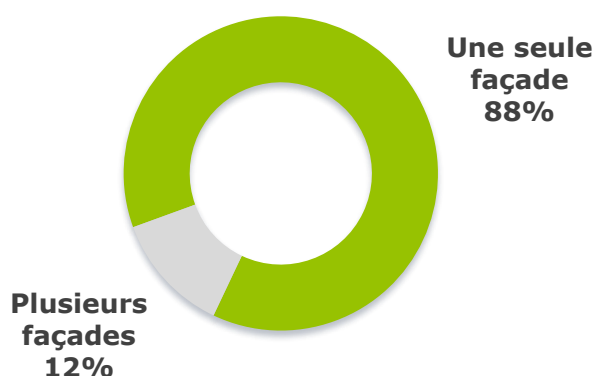
Une activité de pêche qui se concentre principalement dans **le Nord-Atlantique et la Manche Est – Mer du Nord** où le taux de pêcheurs est le plus élevé.

À noter des **différences selon le mode de pêche**. La proportion de pêcheurs à pied exclusifs se renforce en Nord-Atlantique et en Manche alors qu'elle est très faible en Méditerranée. Les autres pêcheurs sont au contraire présents sur l'ensemble des façades.

Les pêcheurs peuvent également être **actifs sur plusieurs façades** même si ce comportement reste **peu répandu** :

Ensemble des pêcheurs

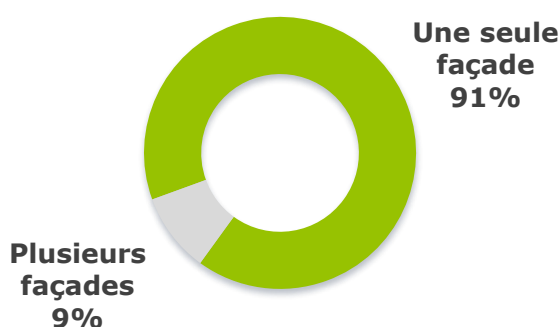
Base : 926 pêcheurs



Soit 1,1 façade d'activité en moyenne par pêcheur.

Pêcheurs à pied exclusifs

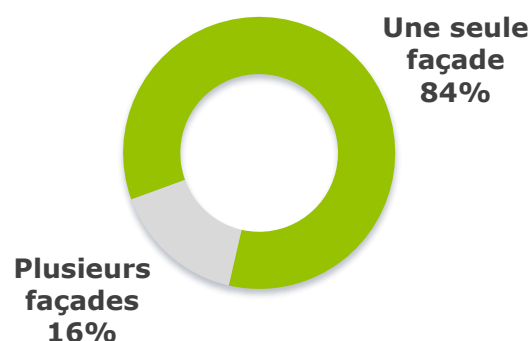
Base : 500 pêcheurs à pied exclusifs



Soit 1,1 façade en moyenne/pêcheur.

Autres pêcheurs

Base : 426 autres pêcheurs



Soit 1,2 façade en moyenne/pêcheur.

Des profils significatifs selon les façades se détachent :

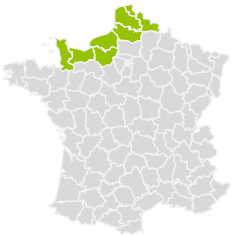
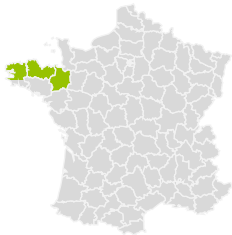
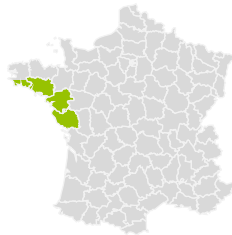
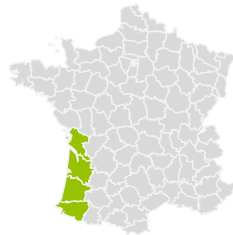
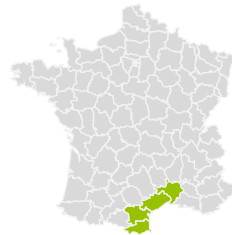
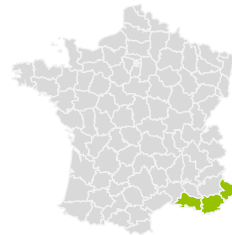

Façade de pêche		Différences supérieures à la moyenne
Nord-Atlantique	34%	Pêchent au couteau 56% Revenu mensuel de 2500€ à 3500€ 43% Pêcheurs à pied 40%
Manche Est - Mer du Nord	23%	Pêchent au filet 37% Pêchent à la fourche 35% Résidents dans un département littoral 34% 25-39 ans 30%
Manche Ouest	17%	Pêchent au casier 33% Pêchent à la ligne de traine 31% Inactifs 27% Revenu mensuel de - de 1500€ 25% Pêcheurs très fréquents 24%
Sud-Atlantique	14%	Pêcheurs depuis 1 à 5 ans 25%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12%	Pêchent au filet 25% 15-24 ans 24% Pêcheurs depuis 1-5 ans 19% Pêcheurs très fréquents 19% Pêchent avec une canne à pêche 18% Hommes 16% Pêcheurs du bord 16%
Occitanie	11%	Pêcheurs du bord 19% Pêchent avec une canne à pêche 17% Résidents hors littoral 17%
Corse	3%	Pêcheurs en bateau 8% 65 ans et + 6% Pêcheurs du bord 6% Pêchent avec une canne à pêche 6% Résidents à moins de 20km de la côte 5%

Les flux lieux de résidence <-> lieux de pêche

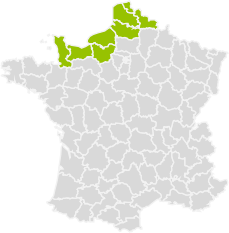
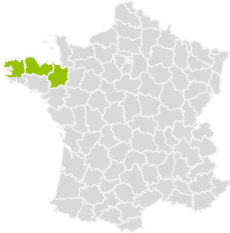
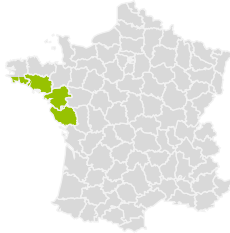
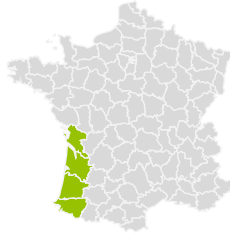
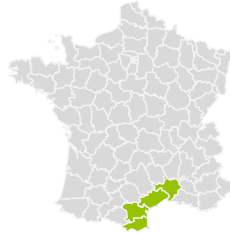
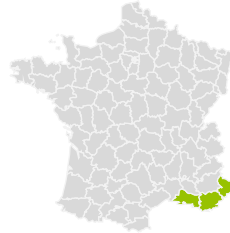

L'analyse des flux entre le lieu de résidence et le lieu de pêche met clairement en avant la notion de **proximité au domicile pour le choix de la façade de pêche**.

A noter que la région Grand Est, se différencie avec des parts de pêcheurs par façade assez homogènes au contraire des autres régions pour lesquelles les pêcheurs se concentrent plutôt sur une ou deux façades uniquement.

La façade de pêche fréquentée selon le lieu de résidence

Régions de résidence	Façades de pêche						
							
	Manche Est – Mer du Nord	Manche Ouest	Nord-Atlantique	Sud-Atlantique	Occitanie	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Corse
Auvergne-Rhône-Alpes	4%	21%	16%	12%	42%	23%	0%
Bourgogne-Franche-Comté	11%	0%	78%	0%	11%	0%	11%
Bretagne	3%	48%	54%	2%	1%	0%	0%
Centre-Val de Loire	4%	35%	57%	16%	4%	4%	0%
Corse	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
Grand Est	24%	6%	24%	23%	17%	14%	0%
Hauts-de-France	65%	5%	20%	7%	5%	10%	3%
Ile-de-France	33%	15%	30%	7%	6%	18%	6%
Normandie	95%	12%	6%	1%	0%	1%	1%
Nouvelle-Aquitaine	1%	5%	10%	88%	5%	0%	1%
Occitanie	2%	6%	15%	15%	66%	9%	0%
Pays de la Loire	5%	13%	89%	7%	0%	2%	2%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4%	7%	14%	3%	2%	72%	9%

Le lieu de résidence des pêcheurs selon la façade de pêche

Régions de résidence	Façades de pêche						
							
	Manche Est – Mer du Nord	Manche Ouest	Nord-Atlantique	Sud-Atlantique	Occitanie	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Corse
Auvergne-Rhône-Alpes	1%	8%	3%	5%	24%	12%	0%
Bourgogne-Franche-Comté	1%	0%	4%	0%	2%	0%	6%
Bretagne	2%	38%	21%	2%	1%	0%	2%
Centre-Val de Loire	1%	10%	8%	5%	2%	2%	0%
Corse	0%	0%	0%	0%	0%	0%	24%
Grand Est	5%	2%	3%	7%	7%	5%	0%
Hauts-de-France	18%	2%	4%	3%	3%	5%	5%
Ile-de-France	24%	15%	14%	8%	9%	25%	30%
Normandie	43%	7%	2%	1%	0%	1%	2%
Nouvelle-Aquitaine	0%	2%	2%	52%	4%	0%	3%
Occitanie	1%	3%	4%	8%	47%	6%	0%
Pays de la Loire	3%	10%	33%	6%	0%	2%	10%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1%	3%	3%	1%	1%	40%	18%

La possession d'une embarcation

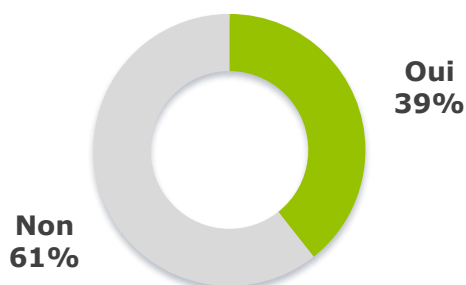
P13. Possédez-vous une embarcation que vous utilisez pour la pratique de la pêche en mer ?

Base : 926 pêcheurs



Zoom sur les pêcheurs pratiquant la pêche en bateau (sous-marine ou non)

Base : 212 pêcheurs pratiquant la pêche en bateau ou sous-marine en bateau



1 pêcheur sur 10 est propriétaire d'une embarcation qu'il utilise pour la pratique de la pêche en mer.

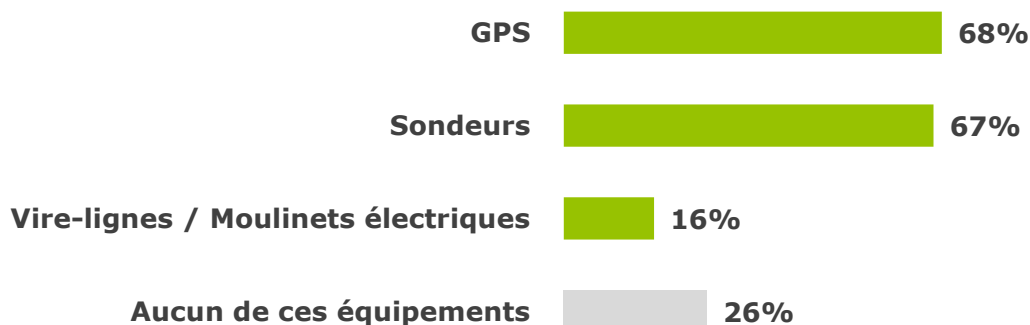
Lorsque l'on s'intéresse aux pêcheurs pratiquant la pêche en bateau, que ce soit sous-marine ou non, cette proportion s'élève à 39%.

D'autres profils significatifs se détachent également :

Possession d'une embarcation		Différences supérieures à la moyenne	
Oui	10%	Pêchent à la ligne de traine	48%
		Revenu mensuel +3500€	24%
		Pêcheurs très fréquents	23%
		65 ans et plus	19%
		Retraités	19%
		Résidants à moins de 20km de la côte	18%
		Pêchent avec une canne à pêche	17%
		Pêcheurs depuis +20 ans	14%
Hommes	13%		
Non	90%	Pêcheurs à pied	95%

P14. Sur cette embarcation, disposez-vous d'équipements spécifiques ?

Base : 135 pêcheurs possédant une embarcation



Dans le détail :

Combinaisons d'équipements	%
GPS + Sondeur	49%
GPS + Sondeur + Vire-ligne / Moulinet électrique	14%
Sondeur seul	5%
GPS seul	5%
GPS + Vire-ligne / Moulinet électrique	2%
Vire-ligne / Moulinet électrique seul	1%
Aucun	26%

Lorsque l'on s'intéresse aux équipements spécifiques disponibles sur cette embarcation, c'est **près de la moitié des pêcheurs qui déclare l'avoir équipée d'un GPS et d'un sondeur**. 14% indiquent même disposer, en plus de ces deux équipements, d'un vire-ligne et/ou d'un moulinet électrique.

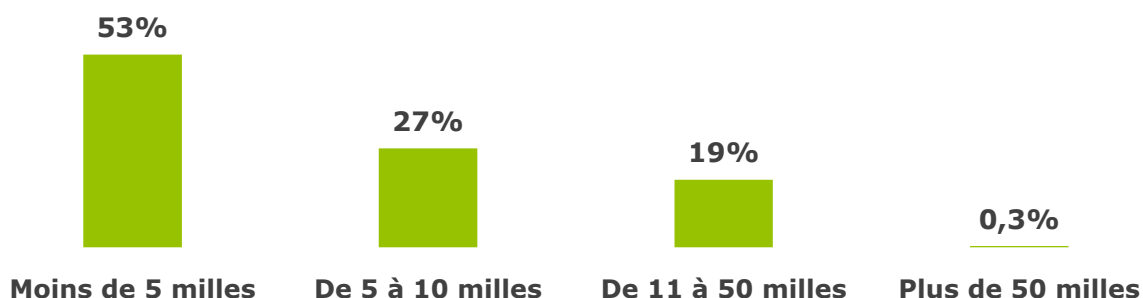
De manière plus globale, c'est 68% des pêcheurs possédant une embarcation qui sont équipés d'un GPS et 67% qui possèdent un sondeur. Les vire-lignes / moulinets électriques sont, quant à eux, peu présents (16%).

A noter que plus du quart des pêcheurs possédant une embarcation (26%) indiquent ne disposer d'aucun de ces équipements spécifiques facilitant la recherche ou la capture du poisson.

La distance parcourue pour la pêche en bateau

P15. Combien de milles parcourez-vous en bateau pour vous rendre sur votre lieu de pêche (en moyenne) ?

Base : 168 pêcheurs pratiquant la pêche en bateau ou sous-marine en bateau



→ **7,6 milles** parcourus en moyenne avec une médiane s'établissant à **4,0 milles**

Une distance moyenne parcourue en bateau pour se rendre sur le lieu de pêche qui s'établit à **7,6 milles marins**.

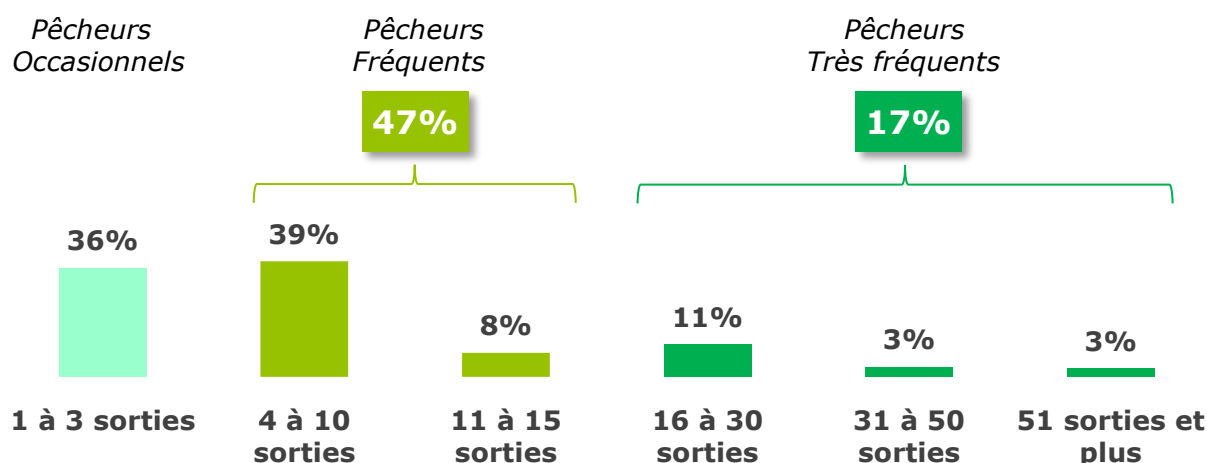
A noter toutefois que pour 4 pêcheurs en bateau sur 5, cette distance ne dépasse pas les 10 milles marins, la médiane s'établissant quant à elle à 4 milles.

2.3. La volumétrie des pratiques

Le nombre de sorties enregistrées sur 12 mois

P5. Et dans chacun de ces départements, pouvez-vous m'indiquer le nombre de sorties de pêche que vous avez réalisées au cours des douze derniers mois ?

Base : 885 pêcheurs



soit 10,5 sorties en moyenne au cours des 12 derniers mois soit environ 27 241 600 sorties

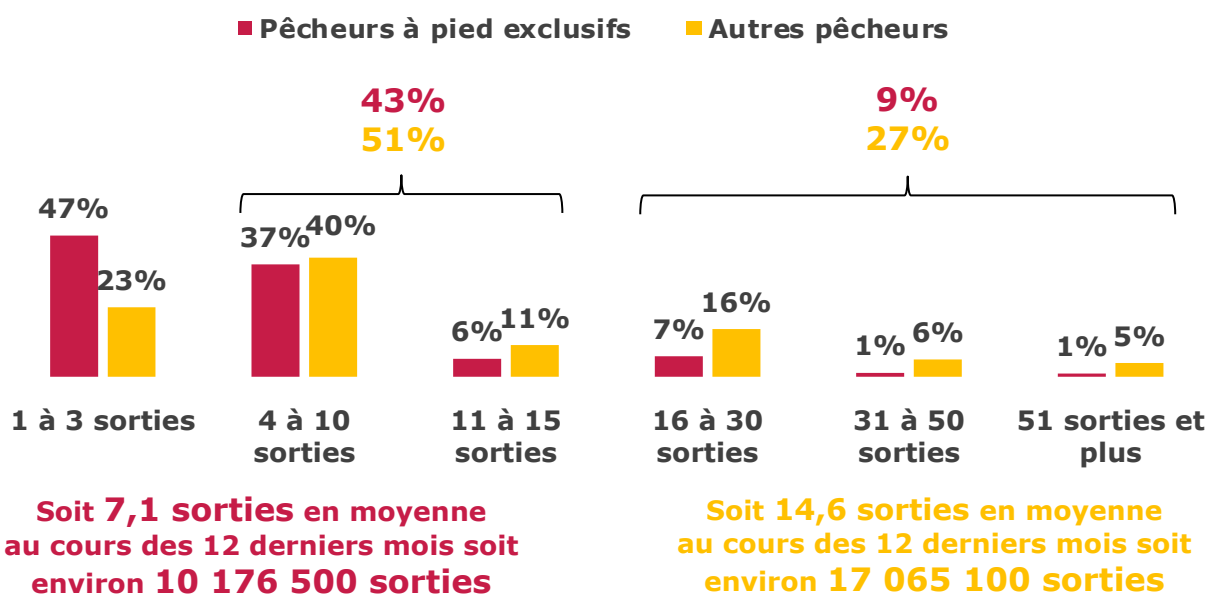
Près de la moitié des pêcheurs sont des pêcheurs fréquents qui réalisent entre 4 et 15 sorties sur une année.

Les pêcheurs occasionnels (1 à 3 sorties) représentent un peu plus du tiers de la population.

Enfin, les pêcheurs très fréquents (réalisant plus de 15 sorties par an) représentent 17% de la population.

Au global, un pêcheur réalise en moyenne **10,5 sorties sur une année**, ce qui représente plus de **27 millions de sorties de pêche** sur l'ensemble de notre population.

Ces résultats sont néanmoins très variables selon les pratiques de pêche.



Les pêcheurs à pied exclusifs sont moins fréquents que les autres : 47% sont des occasionnels qui réalisent moins de 4 sorties à l'année, 43% en réalisent entre 4 et 15. La part des très fréquents est ici faible (9%).

A contrario, plus de la moitié des pêcheurs en mer ou de bord de mer sont des pêcheurs fréquents et plus du quart sont des très fréquents (plus de 15 sorties par an). Les occasionnels sont ici sous représentés (23%).

L'écart est flagrant lorsque l'on s'intéresse au nombre de sorties moyen : les pêcheurs à pied exclusifs réalisent deux fois moins de sorties que les autres (7,1 vs 14,6).

D'autres profils présentent également des différences significatives :

Les sorties	Différences supérieures à la moyenne	
Pêcheurs occasionnels 36%	Pêcheurs depuis -1 an	74%
	Pêchent sans engin	55%
	Pêcheurs depuis 1-5 ans	48%
	25-39 ans	46%
	Résidants dans un département littoral	45%
	Femmes	42%
Pêcheurs fréquents 47%	Pêcheurs depuis 6-10 ans	61%
Pêcheurs très fréquents 17%	Pêchent à la ligne de traine	34%
	Pêchent à la canne à pêche	28%
	Inactifs	26%
	Pêcheurs du bord	26%
	Pêcheurs en bateau	25%
	Résidants à moins de 20km de la côte	24%
	Pêcheurs depuis +20 ans	22%
	Pratiquent la pêche hors vacances	21%

Détail de la répartition par déciles du nombre de sorties :

Décile	Limites des tranches de sorties	Nombre de sorties	% de sorties	Nombre moyen de sorties
1er décile, 10% des pêcheurs réalisent	<=1	292 388	1%	1
2ème décile, 10% des pêcheurs réalisent	<=2	538 368	2%	2
3ème décile, 10% des pêcheurs réalisent	<=3	1 154 188	4%	3
4ème décile, 10% des pêcheurs réalisent	<=4	946 893	3%	4
5ème décile, 10% des pêcheurs réalisent	<=5	1 249 797	5%	5
6ème décile, 10% des pêcheurs réalisent	<=6	909 539	3%	6
7ème décile, 10% des pêcheurs réalisent	Entre 7 et 10	3 336 443	12%	9,2
8ème décile, 10% des pêcheurs réalisent	Entre 11 et 15	2 944 357	11%	14,0
9ème décile, 10% des pêcheurs réalisent	Entre 16 et 22	3 602 551	13%	19,7
10ème décile, 10% des pêcheurs réalisent	Plus de 22	12 267 069	45%	47,2
Ensemble		27 241 594	100%	10,5

Aide à la lecture :

1er décile : 10% des pêcheurs réalisent 1 sortie ou moins. Ces 10% réalisent 1% de l'ensemble des sorties. Leur nombre moyen de sorties s'établit à 1 au cours des 12 derniers mois.

5ème décile : 10% des pêcheurs sont dans la tranche de sorties]4 ;5]. Ces 10% réalisent 5% de l'ensemble des sorties. Leur nombre moyen de sorties s'établit à 5 au cours des 12 derniers mois.

Le 5ème décile correspond également à la médiane. Cela signifie que 50% des pêcheurs réalisent 5 sorties ou moins. Ces 50% réalisent 15% de l'ensemble des sorties.

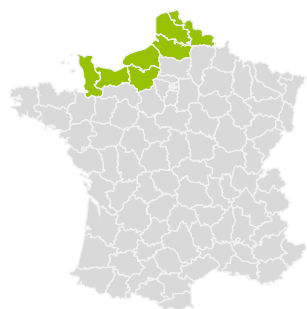
10ème décile : 10% des pêcheurs réalisent plus de 22 sorties. Ces 10% réalisent 45% de l'ensemble des sorties. Leur nombre moyen de sorties s'établit à 47,2 au cours des 12 derniers mois.

Le nombre de sorties par département

P5. Et dans chacun de ces départements, pouvez-vous m'indiquer le nombre de sorties de pêche que vous avez réalisées au cours des douze derniers mois ?

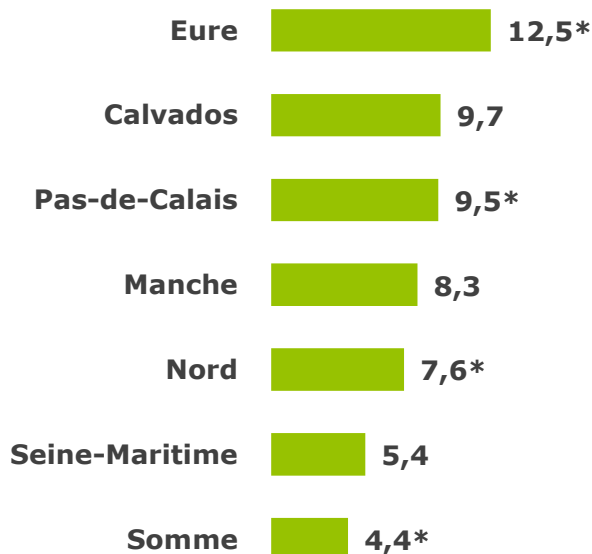
Base : 885 pêcheurs (484 pêcheurs à pied exclusifs, 401 autres pêcheurs)

*Attention, faibles effectifs (<30)

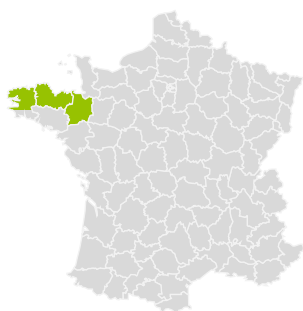


Manche Est – Mer du Nord

**5 574 700 sorties soit
9,4 sorties/pêcheurs
(6,6 sorties pour les pêcheurs
à pieds exclusifs / 13,8
sorties pour les autres
pêcheurs)**

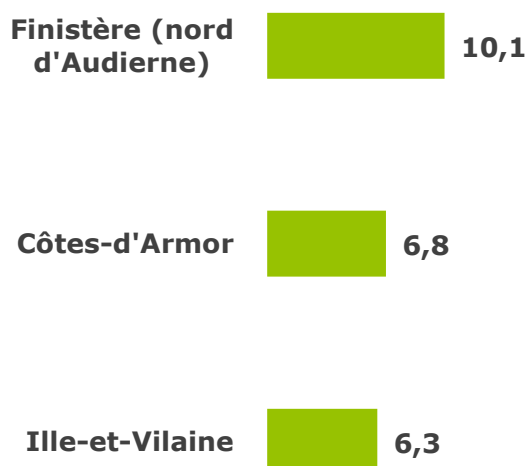


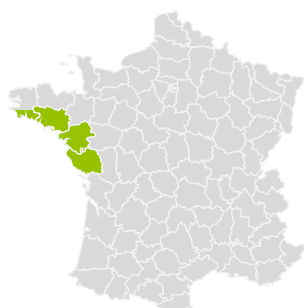
*Attention, faibles effectifs, à interpréter avec précaution



Manche Ouest

**3 466 700 sorties soit
8,1 sorties/pêcheurs
(6,2 sorties pour les pêcheurs
à pieds exclusifs / 11,5
sorties pour les autres
pêcheurs)**





Nord-Atlantique

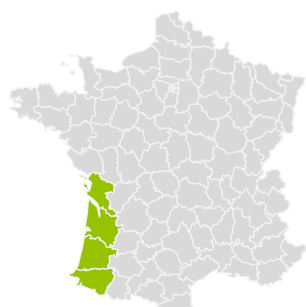
7 854 900 sorties soit
8,7 sorties/pêcheurs
(6,5 sorties pour les pêcheurs
à pieds exclusifs / 13,0
sorties pour les autres
pêcheurs)

Morbihan 9,5

Finistère (sud
d'Audierne) 8,1

Loire-Atlantique 8,0

Vendée 7,0



Sud-Atlantique

3 435 300 sorties soit
8,7 sorties/pêcheurs
(4,1 sorties pour les pêcheurs
à pieds exclusifs / 13,0
sorties pour les autres
pêcheurs)

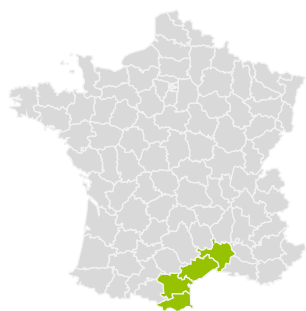
Pyrénées-
Atlantiques 18,4*

Landes 17,3*

Gironde 8,3

Charente-Maritime 5,4

**Attention, faibles effectifs, à interpréter avec précaution*



Occitanie

**2 574 100 sorties soit
9,3 sorties/pêcheurs
(6,8 sorties* pour les
pêcheurs à pieds exclusifs /
10,4 sorties pour les autres
pêcheurs)**

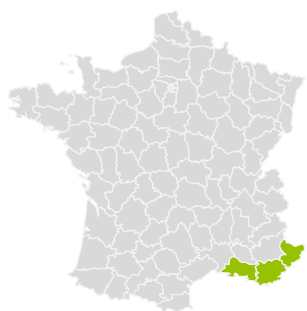
Pyrénées-Orientales  **9,3***

Hérault  **8,9**

Gard  **6,4***

Aude  **6,2***

**Attention, faibles effectifs, à interpréter avec précaution*



Provence-Alpes-Côte d'Azur

**3 561 600 sorties soit
13,3 sorties/pêcheurs
(14,3 sorties* pour les
pêcheurs à pieds exclusifs /
13,1 sorties pour les autres
pêcheurs)**

Alpes-Maritimes  **12,1***

Bouches-du-Rhône  **11,4**

Var  **10,8**

**Attention, faibles effectifs, à interpréter avec précaution*



Corse

**774 300 sorties soit
9,2 sorties/pêcheurs**

Haute-Corse  **10,2***

Corse-du-Sud  **8,3***

**Attention, faibles effectifs, à interpréter avec précaution*

Un nombre moyen de sorties qui fluctue selon les zones : c'est en **Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'il est le plus élevé** alors que ce n'est pas la façade où le nombre de sorties est le plus important. Les pêcheurs y pratiquent donc la pêche de manière plus intensive qu'ailleurs.

A noter que, comme déjà observé au global, les pêcheurs à pied exclusifs ont tendance à réaliser moins de sorties que les autres pêcheurs.

Attention, les moyennes indiquées avec une astérisque sont à analyser avec précaution en raison des faibles effectifs présents dans les départements (inférieurs à 30 répondants), les chiffres sont donc donnés à titre indicatif. Les résultats par façade sont quant à eux plus robustes.

La stratification des pêcheurs

Base : 885 pêcheurs

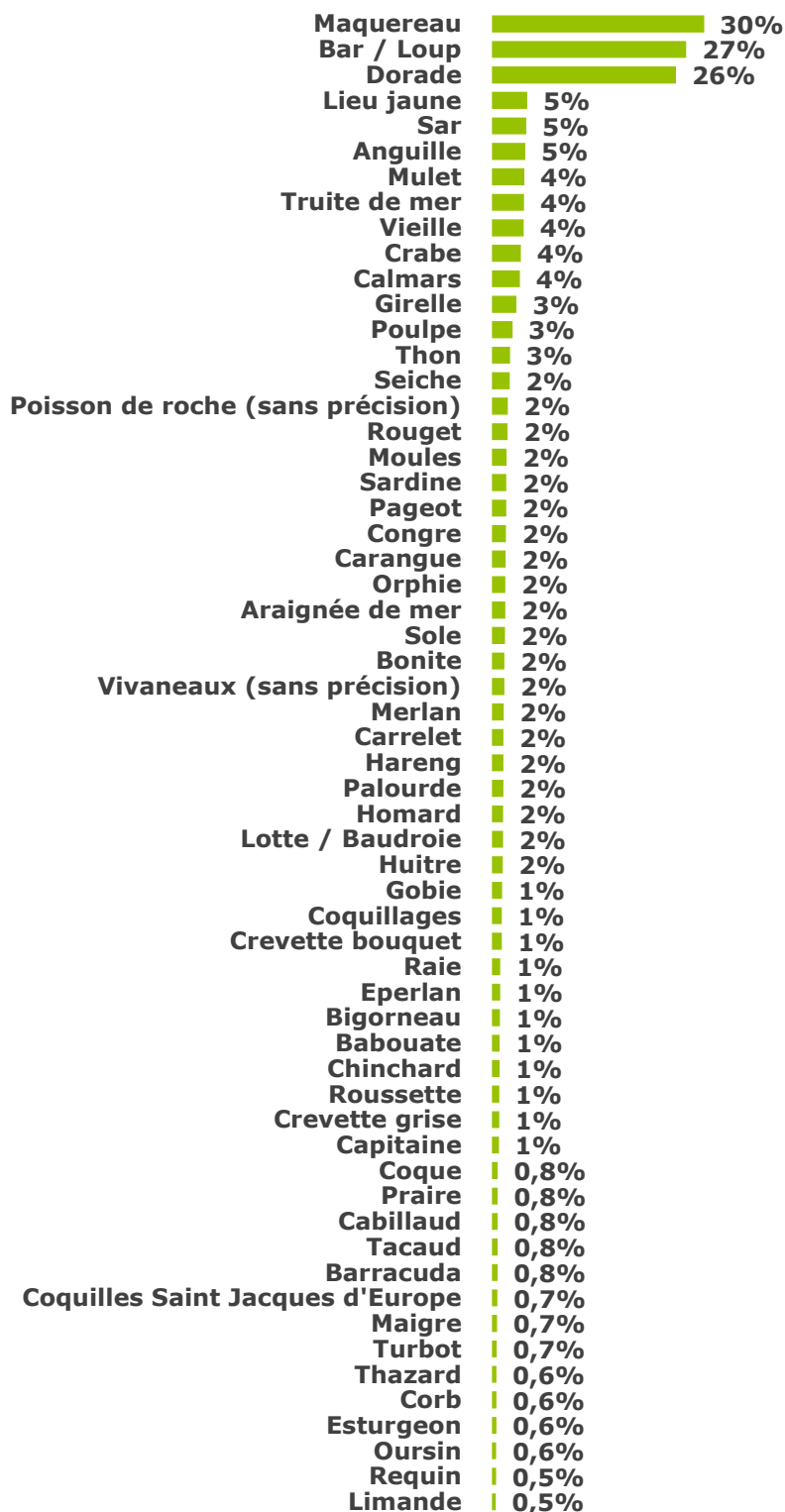
		Volume de pêcheurs
Pêche à pied - Pêcheurs occasionnels	29%	800 708
Pêche à pied - Pêcheurs fréquents	31%	848 896
Pêche à pied - Pêcheurs très fréquents	8%	226 833
Pêche du bord - Pêcheurs occasionnels	5%	142 892
Pêche du bord - Pêcheurs fréquents	11%	290 646
Pêche du bord - Pêcheurs très fréquents	6%	168 394
Pêche d'un bateau - Pêcheurs occasionnels	2%	54 156
Pêche d'un bateau - Pêcheurs fréquents	5%	139 005
Pêche d'un bateau - Pêcheurs très fréquents	3%	71 849

Cette stratification a été élaborée à partir du mode principal de pêche (le 1^{er} cité) et de la fréquence des sorties. Elle propose une décomposition de la population des pêcheurs permettant de bien discriminer les pratiques.

Les principales espèces pêchées

P9a1. Au cours des douze derniers mois, quelles sont les trois principales espèces que vous avez pêchées en mer, en France métropolitaine ou en Corse ? Attention, dans cette question, on ne parle pas de pêche à pied... Seules les espèces les plus citées sont affichées

Base : 426 pêcheurs pêchant autrement qu'à pied



Le maquereau, le bar et la dorade constituent les espèces les plus pêchées, les autres espèces étant toutes loin derrière.

A noter, quelques spécificités selon les profils pour ces trois espèces :

Les espèces pêchées		Différences supérieures à la moyenne	
Maquereau	30%	Appartient à une association Pêchent à la ligne de traine Pêcheurs en bateau 55-64 ans	69% 51% 49% 43%
Bar / Loup	27%	Pêcheurs très fréquents	44%
Dorade	26%	Appartiennent à une association Pêcheurs depuis 1-5 ans Hommes	46% 37% 31%

Les espèces pêchées par façades

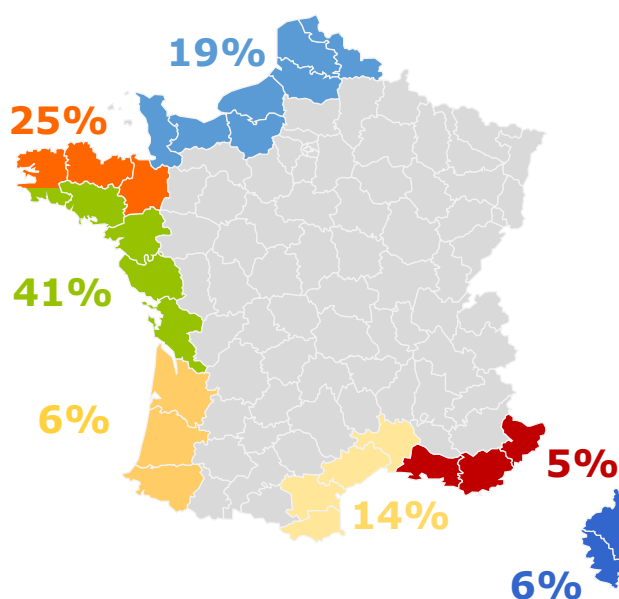
Nous ne disposons pas de l'information du lieu de pêche de chaque espèce en tant que tel. Néanmoins, nous connaissons les façades de pêche principales de chaque pêcheur.

84% ne pêchant que sur une seule façade, nous pouvons tout de même croiser les deux informations pour mettre en avant, **en tendance**, la façade de pêche selon l'espèce.

Nous ne présentons ici que les quatre espèces les plus pêchées.

Maquereau : prélevé par 30% des pêcheurs (autres qu'exclusifs à pied)

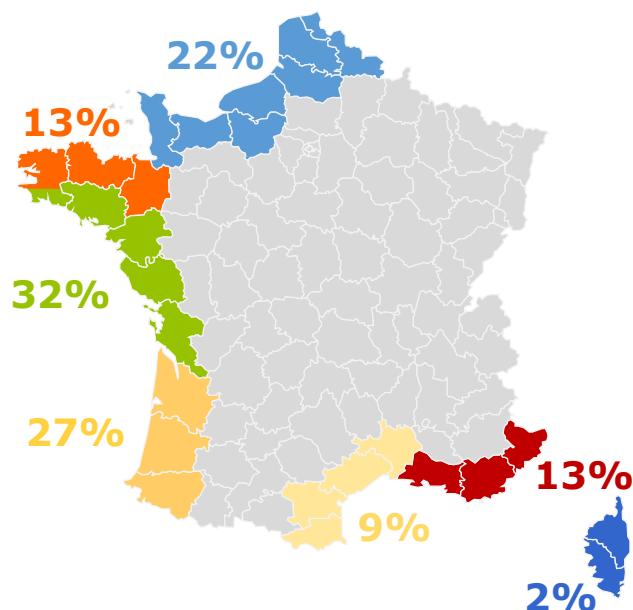
Base : 131 pêcheurs



Le maquereau se pêche majoritairement **en Nord-Atlantique (41%)** et en **Manche Ouest (25%)**. Il est au contraire peu pêché en Sud-Atlantique (6%), en Corse (6%) et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (5%).

Bar / Loup : prélevé par 27% des pêcheurs (autres qu'exclusifs à pied)

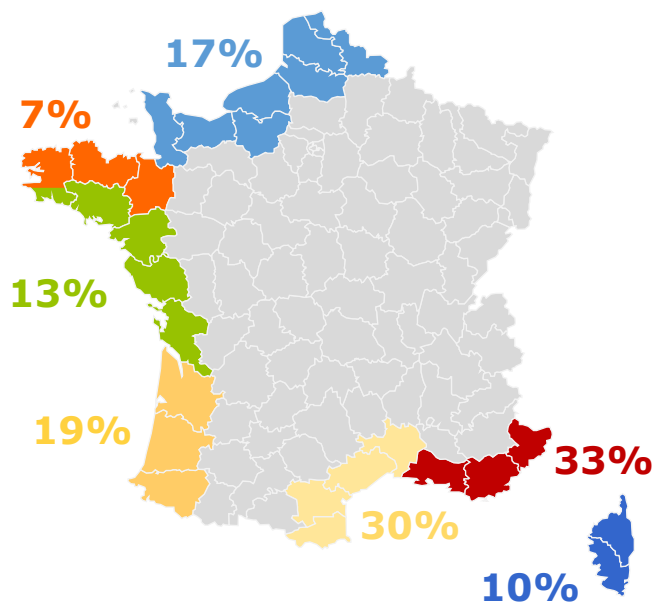
Base : 135 pêcheurs



Le bar est particulièrement pêché **dans l'Atlantique**, que ce soit **au Nord (32%) ou au Sud (27%)**. On le retrouve également **en Manche Est – Mer du Nord (22%)**. Il est a contrario très peu pêché en Corse (2%).

Dorade : prélevée par 26% des pêcheurs (autres qu'exclusifs à pied)

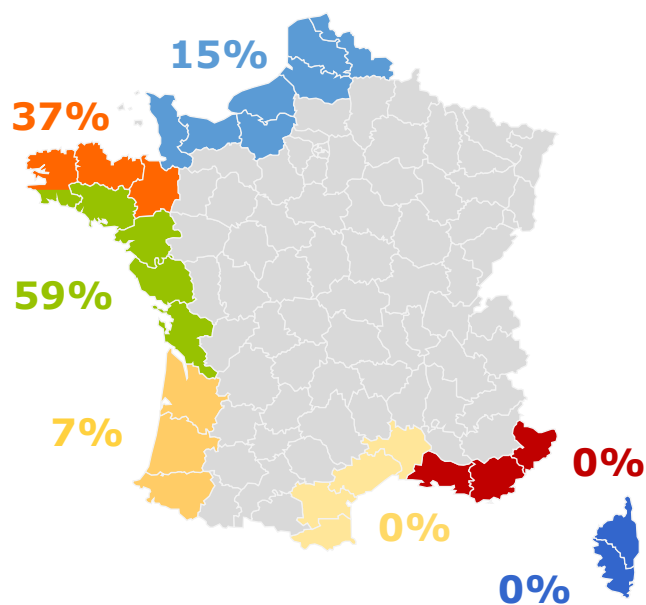
Base : 105 pêcheurs



La dorade, au contraire du maquereau et du bar, est plutôt pêchée **en Occitanie (30%) et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (33%)**.

Lieu jaune : prélevée par 5% des pêcheurs (autres qu'exclusifs à pied)

Base : 35 pêcheurs



Le lieu jaune, comme le maquereau, est essentiellement pêché **en Nord-Atlantique (59%) et en Manche Ouest (37%)**. A noter qu'on ne le retrouve pas du tout en Méditerranée.

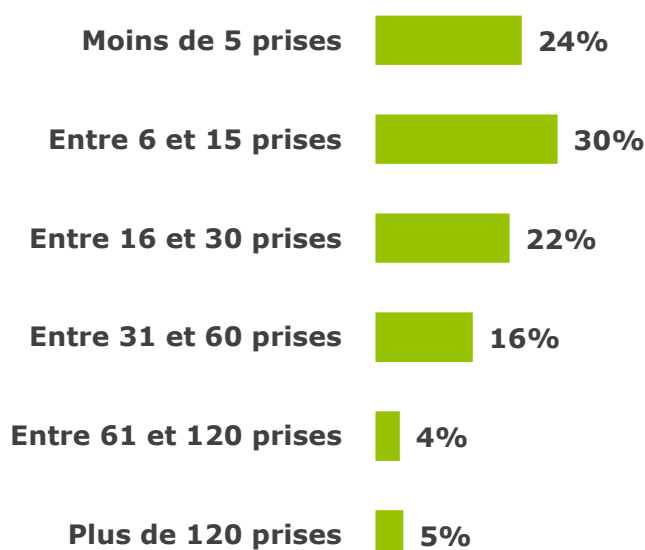
Les prises par espèces pêchées

P9a2. Pour chacune de ces espèces (trois au maximum), pouvez-vous évaluer le nombre de prises que vous avez réalisées au cours des douze derniers mois ?

Les 3 espèces les plus citées :

Maquereau : prélevé par 30% des pêcheurs (autres qu'exclusifs à pied)

Base : 129 pêcheurs



Un nombre de prises qui, pour plus de **la moitié des pêcheurs, ne dépasse pas les 15 maquereaux sur l'année**. A noter toutefois que pour près de 2 pêcheurs sur 5, il se situe entre 16 et 60 poissons par an.

Estimation des prélèvements de maquereaux :

Reconstitution à partir de l'exploitation des classes d'observation :

- Seuil minimum à partir de la borne inférieure de chaque classe (fixé à 1 prise pour la classe 1 « Moins de 5 prises »)
- Moyenne à partir du centre de classe (fixé à 150 prises pour la classe 6 « Plus de 120 prises »)
- Seuil maximum à partir de la borne supérieure (fixé à 180 prises pour la classe 6 « Plus de 120 prises »)

	Maquereaux (Millions)
Minimum	6,9
Moyenne	9,9
Maximum	13,0

Comme précédemment, nous pouvons mettre en avant, **en tendance**, le nombre de prises selon la façade de pêche.

Pour rappel, nous ne disposons pas de l'information du lieu de pêche de chaque espèce en tant que tel mais nous connaissons les façades de pêche principales de chaque pêcheur. 84% ne pêchant que sur une seule façade, nous pouvons donc avoir tout de même une idée du nombre de prises par espèce et par grandes façades.

Les prises de maquereaux par grandes façades :

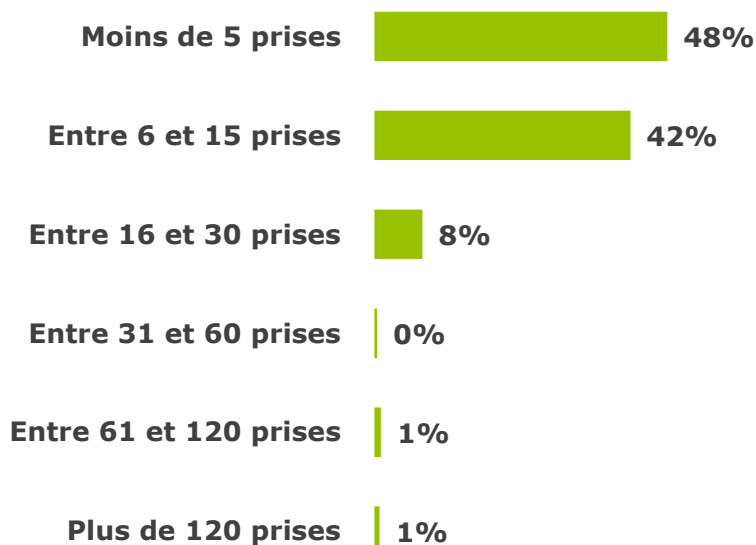
	Manche (43%) <i>Base : 74 pêcheurs</i>	Atlantique (45%) <i>Base : 55 pêcheurs</i>	Méditerranée (25%) <i>Base : 20 pêcheurs*</i>	Ensemble <i>Base : 129 pêcheurs</i>
Moins de 5 prises	14%	37%	22%	24%
Entre 6 et 15 prises	34%	24%	25%	30%
Entre 16 et 30 prises	20%	14%	44%	22%
Entre 31 et 60 prises	18%	18%	4%	16%
Entre 61 et 120 prises	8%	3%	0%	4%
Plus de 120 prises	6%	4%	5%	5%

**Attention, faibles effectifs (<30)*

Le volume des prises semble plus faible dans l'Atlantique où 61% des pêcheurs ne dépassent pas les 15 prises par an alors que cette proportion n'est que de 48% dans la Manche et la Méditerranée.

Bar / Loup : prélevé par 27% des pêcheurs (autres qu'exclusifs à pied)

Base : 135 pêcheurs



Un **nombre de bars pêchés qui reste faible** : près de la moitié des pêcheurs indiquent en avoir pris moins de 5 sur l'année et c'est même 90% qui déclarent en avoir pêché moins de 16 sur les douze derniers mois.

Estimation des prélèvements de bars :

Reconstitution à partir de l'exploitation des classes d'observation :

- *Seuil minimum à partir de la borne inférieure de chaque classe (fixé à 1 prise pour la classe 1 « Moins de 5 prises »)*
- *Moyenne à partir du centre de classe (fixé à 150 prises pour la classe 6 « Plus de 120 prises »)*
- *Seuil maximum à partir de la borne supérieure (fixé à 180 prises pour la classe 6 « Plus de 120 prises »)*

	Bars (Millions)
Minimum	2,1
Moyenne	3,4
Maximum	4,8

Les prises de bars par grandes façades :

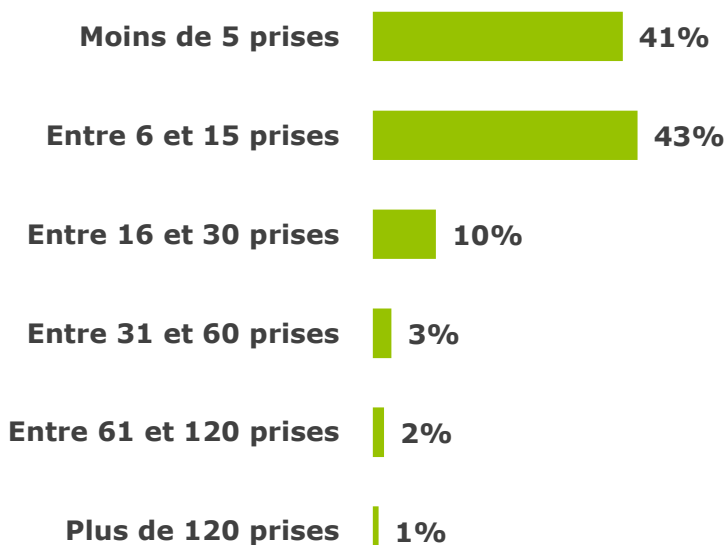
	Manche (34%) <i>Base : 49 pêcheurs</i>	Atlantique (57%) <i>Base : 78 pêcheurs</i>	Méditerranée (24%) <i>Base : 25 pêcheurs*</i>	Ensemble <i>Base : 135 pêcheurs</i>
Moins de 5 prises	44%	53%	41%	48%
Entre 6 et 15 prises	41%	38%	51%	42%
Entre 16 et 30 prises	12%	8%	7%	8%
Entre 31 et 60 prises	1%	0%	0%	0%
Entre 61 et 120 prises	2%	1%	0%	1%
Plus de 120 prises	0%	1%	2%	1%

**Attention, faibles effectifs (<30)*

En ce qui concerne les prises de bars, on observe peu de différences selon les façades de pêche.

Dorade : prélevée par 26% des pêcheurs (autres qu'exclusifs à pied)

Base : 102 pêcheurs



Comme pour le bar et contrairement au maquereau, **le volume de dorades pêchées reste faible** : 41% indiquent en avoir pêché moins de 5 et 84% moins de 16 sur les douze derniers mois.

Estimation des prélèvements de dorades :

Reconstitution à partir de l'exploitation des classes d'observation :

- Seuil minimum à partir de la borne inférieure de chaque classe (fixé à 1 prise pour la classe 1 « Moins de 5 prises »)
- Moyenne à partir du centre de classe (fixé à 150 prises pour la classe 6 « Plus de 120 prises »)
- Seuil maximum à partir de la borne supérieure (fixé à 180 prises pour la classe 6 « Plus de 120 prises »)

	Dorades (Millions)
Minimum	2,5
Moyenne	4,1
Maximum	5,6

Les prises de dorades par grandes façades :

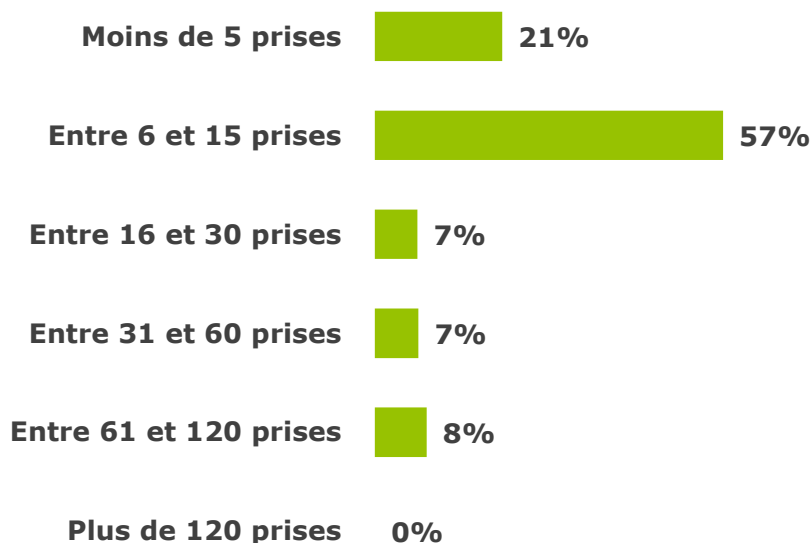
	Manche (23%) <i>Base : 27 pêcheurs*</i>	Atlantique (30%) <i>Base : 36 pêcheurs</i>	Méditerranée (66%) <i>Base : 56 pêcheurs</i>	Ensemble <i>Base : 102 pêcheurs</i>
Moins de 5 prises	14%	52%	41%	41%
Entre 6 et 15 prises	68%	24%	45%	43%
Entre 16 et 30 prises	12%	15%	9%	10%
Entre 31 et 60 prises	6%	0%	5%	3%
Entre 61 et 120 prises	0%	6%	0%	2%
Plus de 120 prises	0%	3%	1%	1%

**Attention, faibles effectifs (<30)*

La pêche dans l'Atlantique se distingue par une proportion élevée de pêcheurs prélevant moins de 5 dorades par an. En Manche, la majorité des pêcheurs prélèvent entre 6 et 15 dorades par an. En Méditerranée, les pêcheurs se répartissent équitablement entre ces 2 catégories.

Lieu jaune : prélevé par 5% des pêcheurs (autres qu'exclusifs à pied)

Base : 35 pêcheurs



Comme pour le bar et la dorade, **le volume de lieux jaunes pêchés est assez faible** : 21% indiquent en avoir pêché moins de 5 et 78% moins de 16 sur les douze derniers mois.

Estimation des prélèvements de lieux jaunes :

Reconstitution à partir de l'exploitation des classes d'observation :

- *Seuil minimum à partir de la borne inférieure de chaque classe (fixé à 1 prise pour la classe 1 « Moins de 5 prises »)*
- *Moyenne à partir du centre de classe (fixé à 150 prises pour la classe 6 « Plus de 120 prises »)*
- *Seuil maximum à partir de la borne supérieure (fixé à 180 prises pour la classe 6 « Plus de 120 prises »)*

	Lieux jaunes (Millions)
Minimum	0,7
Moyenne	1,2
Maximum	1,6

A noter que les effectifs de pêcheurs de lieux jaunes sont trop faibles pour permettre l'analyse par grandes façades.

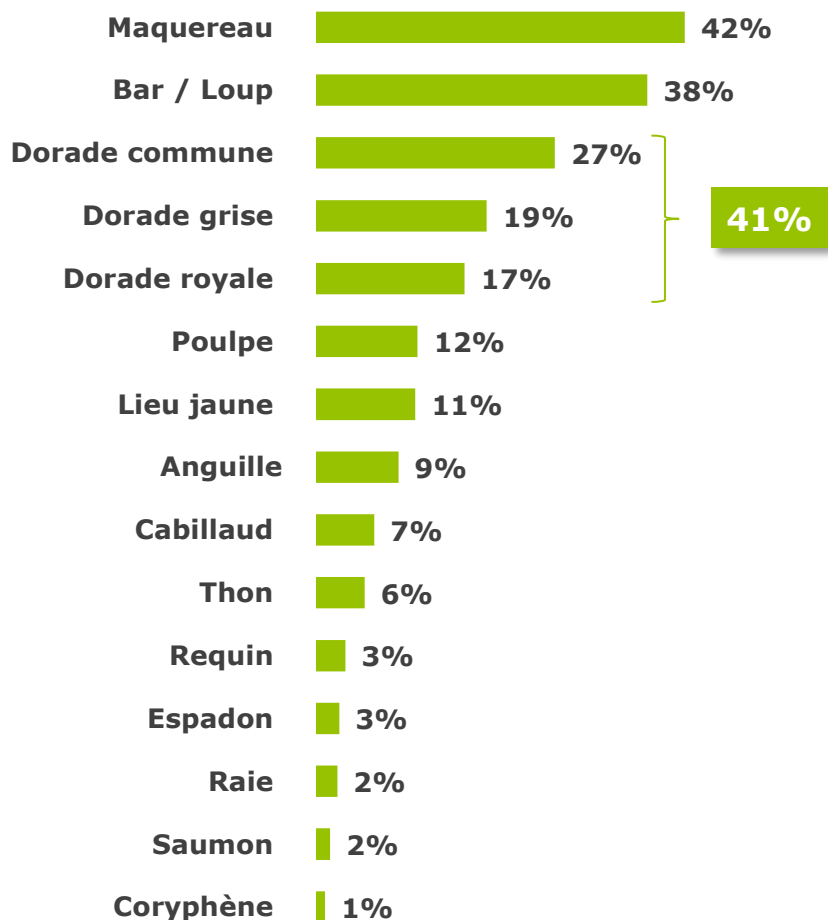
Focus sur certaines espèces

P10. Au cours des douze derniers mois, en France métropolitaine ou en Corse, avez-vous pêché ... ?

En % de Oui

Espèces pêchées en mer

Base : 410 pêcheurs pêchant autrement qu'à pied



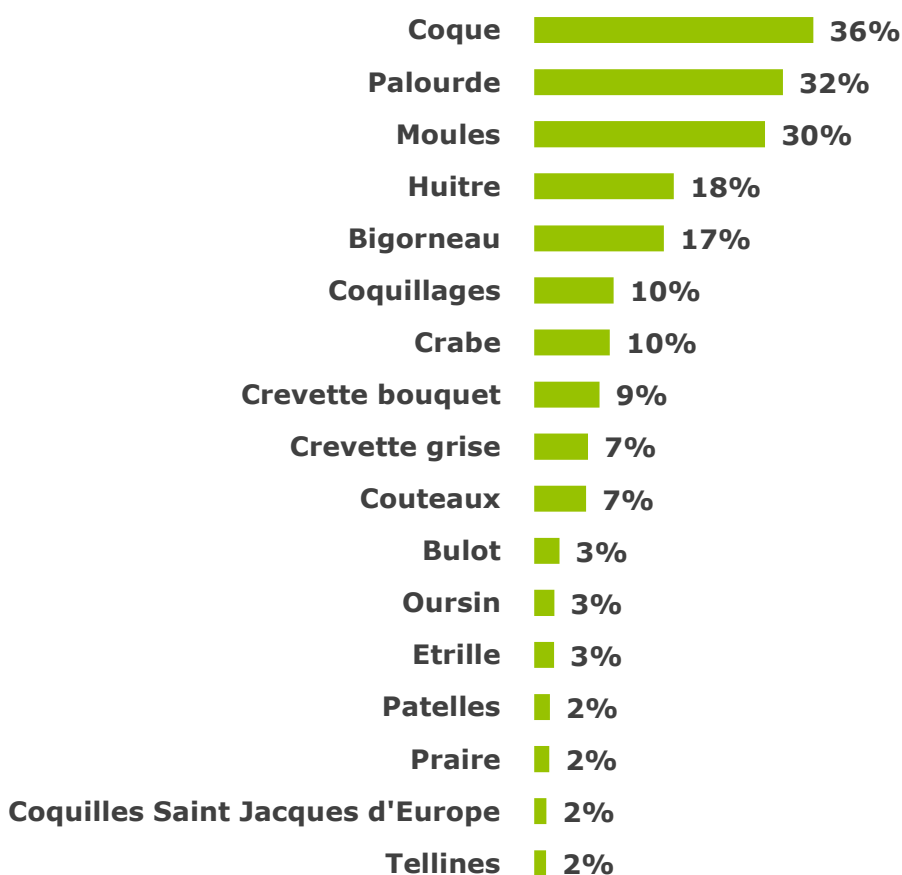
Lorsque l'on interroge les pêcheurs sur leur activité de pêche au cours des 12 derniers mois concernant certaines espèces précises, **le maquereau, le bar et la dorade restent en tête des espèces les plus pêchées**. On retrouve le trio de tête des espèces spontanément citées.

Les principales espèces ramassées

P9b1. Au cours des douze derniers mois, quelles sont les trois principales espèces de coquillages ou crustacés que vous avez ramassées, en France métropolitaine ou en Corse ?

Seules les espèces les plus citées sont affichées

Base : 694 pêcheurs à pied



Les coques, les palourdes et les moules sont les trois principales espèces de coquillages ou crustacés ramassées au cours des 12 derniers mois. Viennent ensuite les huîtres et les bigorneaux.

A noter ici aussi, quelques spécificités de profils selon les espèces :

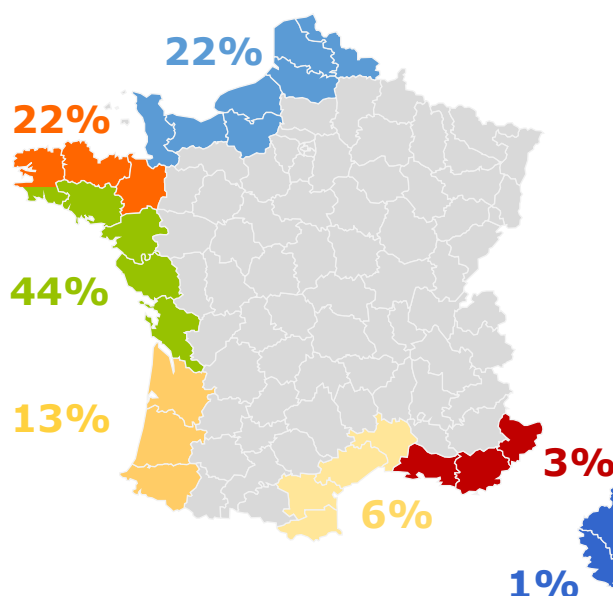
Les espèces ramassées		Différences supérieures à la moyenne	
Coque	36%	Pêchent au râteau	44%
Palourde	32%	Pêchent au râteau	50%
		Pêcheurs depuis +20 ans	40%
		Pêcheurs fréquents	39%
		Pratiquent la pêche hors vacances	39%
Moules	30%		
Huître	18%	Pêchent au couteau	27%
		Hommes	23%
		Pêcheurs fréquents	23%
Bigorneau	17%	Pêchent au couteau	27%
		Pêchent à l'épuisette	26%
		Résidents à moins de 20km de la côte	24%
		Pêcheurs depuis +20 ans	22%

Les espèces ramassées par façades

Comme pour les poissons, nous pouvons mettre en avant, en tendance, la façade où les espèces sont les plus ramassées (pour rappel, 84% des pêcheurs ne pêchent que sur une seule façade). Nous ne présentons ici que les trois espèces les plus ramassées.

Coque : 36% des espèces ramassées

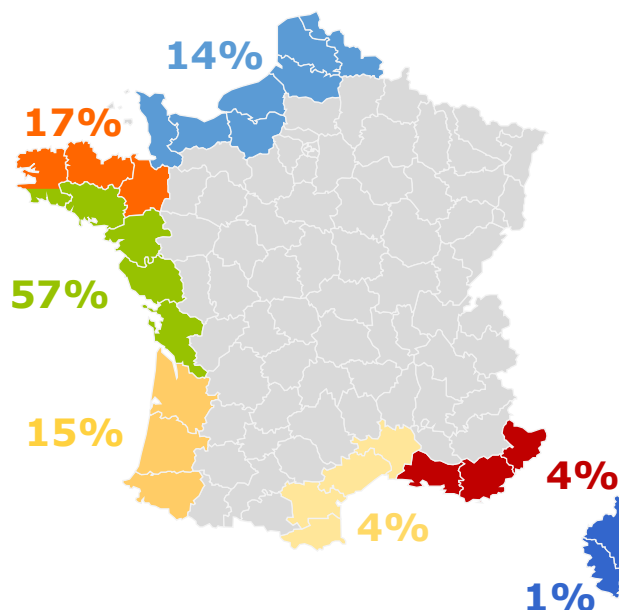
Base : 246 pêcheurs



Les coques sont principalement ramassées **en Nord-Atlantique (44%), en Manche Ouest (22%) et en Manche Est – Mer du Nord (22%)**. Elles le sont très peu au contraire autour de la Méditerranée (Occitanie 6%, Provence-Alpes-Côte d'Azur 3% et Corse 1%).

Palourde : 32% des espèces ramassées

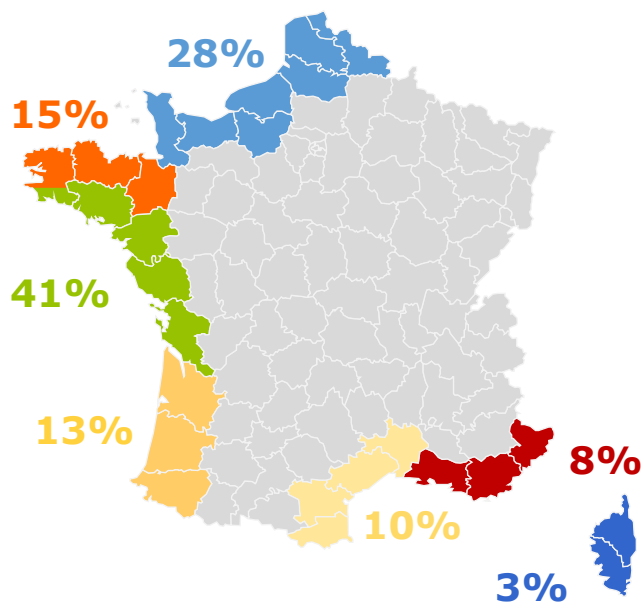
Base : 259 pêcheurs



Les ramasseurs de palourdes sont essentiellement concentrés **en Nord-Atlantique (57%)**. Ils sont à contrario très peu présents autour de la Méditerranée.

Moules : 30% des espèces ramassées

Base : 198 pêcheurs



Le ramassage des moules est réalisé un peu partout sur le territoire contrairement aux coques et palourdes même s'il se concentre un peu plus **en Nord-Atlantique (41%) et en Manche Est – Mer du Nord (28%)**.

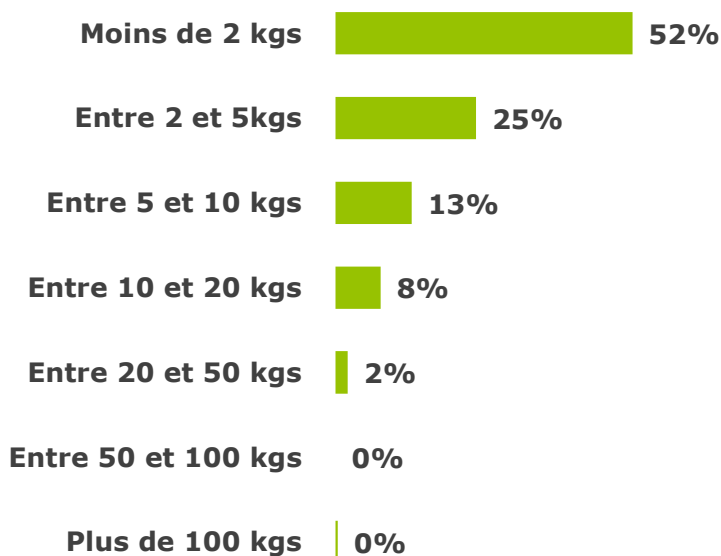
Les quantités ramassées par espèces

P9b2. Pour chacune de ces espèces (trois au maximum), pouvez-vous évaluer le poids en kilos que vous avez ramassés au cours des douze derniers mois ?

Les 3 espèces les plus citées :

Coque : prélevée par 36% des pêcheurs à pied

Base : 244 pêcheurs



Des **quantités de coques ramassées qui excèdent rarement 5 kilos**, plus de la moitié des pêcheurs déclarant même en ramasser moins de 2 kilos.

Estimation des prélèvements de coques :

Reconstitution à partir de la double exploitation, fourniture de l'information du poids en clair ou exploitation des classes d'observation :

- *Seuil minimum à partir de la borne inférieure de chaque classe (fixé à 0,1kg pour la classe 1 « Moins de 2kgs »)*
- *Moyenne à partir du centre de classe (fixé à 1kg pour la classe 1 « Moins de 2kgs » et fixé à 125kgs pour la classe 7 « Plus de 100kgs »)*
- *Seuil maximum à partir de la borne supérieure (fixé à 150kgs pour la classe 7 « Plus de 100kgs »)*

	Coques (Tonnes)
Minimum	3 400
Moyenne	3 700
Maximum	4 000

Les quantités de coques ramassées par grandes façades :

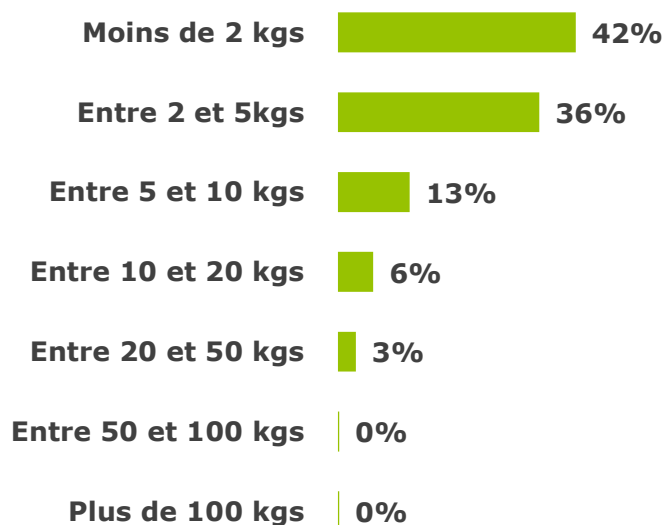
	Manche (42%) <i>Base : 121 pêcheurs</i>	Atlantique (56%) <i>Base : 123 pêcheurs</i>	Méditerranée (9%) <i>Base : 17 pêcheurs*</i>	Ensemble <i>Base : 244 pêcheurs</i>
Moins de 2 kgs	51%	52%	45%	52%
Entre 2 et 5kgs	24%	23%	31%	25%
Entre 5 et 10 kgs	16%	13%	5%	13%
Entre 10 et 20 kgs	5%	10%	12%	8%
Entre 20 et 50 kgs	3%	0%	7%	2%
Entre 50 et 100 kgs	0%	0%	0%	0%
Plus de 100 kgs	0%	0%	0%	0%

**Attention, faibles effectifs (<30)*

Les quantités de coques ramassées sont assez homogènes sur les différentes façades.

Palourde : prélevée par 32% des pêcheurs à pied

Base : 259 pêcheurs



Plus des **3 / 4 des pêcheurs déclarent avoir ramassé moins de 5 kilos de palourdes** sur les 12 derniers mois.

Estimation des prélèvements de palourdes :

Reconstitution à partir de la double exploitation, fourniture de l'information du poids en clair ou exploitation des classes d'observation :

- Seuil minimum à partir de la borne inférieure de chaque classe (fixé à 0,1kg pour la classe 1 « Moins de 2kgs »)
- Moyenne à partir du centre de classe (fixé à 1kg pour la classe 1 « Moins de 2kgs » et fixé à 125kgs pour la classe 7 « Plus de 100kgs »)
- Seuil maximum à partir de la borne supérieure (fixé à 150kgs pour la classe 7 « Plus de 100kgs »)

	Palourdes (Tonnes)
Minimum	2 800
Moyenne	3 100
Maximum	3 400

Les quantités de palourdes ramassées par grandes façades :

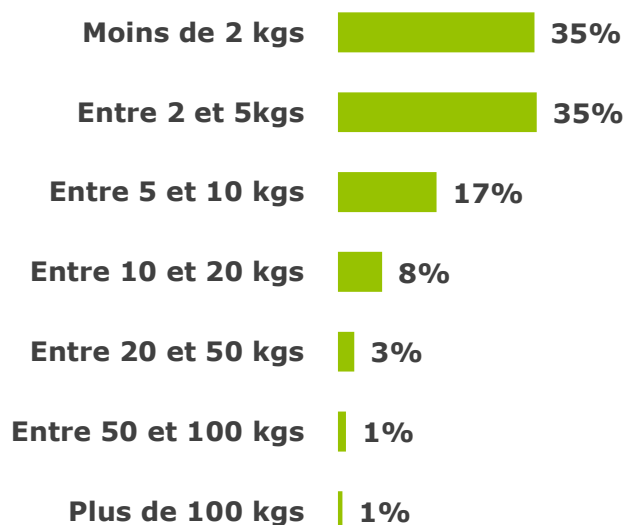
	Manche (28%) <i>Base : 83 pêcheurs</i>	Atlantique (69%) <i>Base : 176 pêcheurs</i>	Méditerranée (9%) <i>Base : 17 pêcheurs*</i>	Ensemble <i>Base : 259 pêcheurs</i>
Moins de 2 kgs	46%	41%	20%	42%
Entre 2 et 5kgs	27%	36%	55%	36%
Entre 5 et 10 kgs	19%	12%	14%	13%
Entre 10 et 20 kgs	4%	7%	12%	6%
Entre 20 et 50 kgs	4%	3%	0%	3%
Entre 50 et 100 kgs	0%	0%	0%	0%
Plus de 100 kgs	0%	0%	0%	0%

**Attention, faibles effectifs (<30)*

Des quantités ramassées également plutôt homogènes entre la Manche et l'Atlantique.

Moule : prélevée par 30% des pêcheurs à pied

Base : 198 pêcheurs



Comme pour les palourdes et les coques, **les quantités de moules ramassées sur l'année n'excèdent pas les 5 kilos** dans la grande majorité des cas.

Estimation des prélèvements de moules :

Reconstitution à partir de la double exploitation, fourniture de l'information du poids en clair ou exploitation des classes d'observation :

- Seuil minimum à partir de la borne inférieure de chaque classe (fixé à 0,1kg pour la classe 1 « Moins de 2kgs »)
- Moyenne à partir du centre de classe (fixé à 1kg pour la classe 1 « Moins de 2kgs » et fixé à 125kgs pour la classe 7 « Plus de 100kgs »)
- Seuil maximum à partir de la borne supérieure (fixé à 150kgs pour la classe 7 « Plus de 100kgs »)

	Moules (Tonnes)
Minimum	5 000
Moyenne	5 300
Maximum	5 700

Les quantités de moules ramassées par grandes façades :

	Manche (43%) <i>Base : 90 pêcheurs</i>	Atlantique (51%) <i>Base : 99 pêcheurs</i>	Méditerranée (19%) <i>Base : 29 pêcheurs*</i>	Ensemble <i>Base : 198 pêcheurs</i>
Moins de 2 kgs	32%	32%	45%	35%
Entre 2 et 5kgs	39%	35%	27%	35%
Entre 5 et 10 kgs	16%	21%	6%	17%
Entre 10 et 20 kgs	8%	8%	13%	8%
Entre 20 et 50 kgs	3%	3%	3%	3%
Entre 50 et 100 kgs	1%	0%	6%	1%
Plus de 100 kgs	1%	1%	0%	1%

**Attention, faibles effectifs (<30)*

Là encore, les pêcheurs en Méditerranée se distinguent : ils sont plus nombreux à ramasser moins de 2 kilos de moules par an. A noter que les pratiques sont assez proches dans la Manche et l'Atlantique.

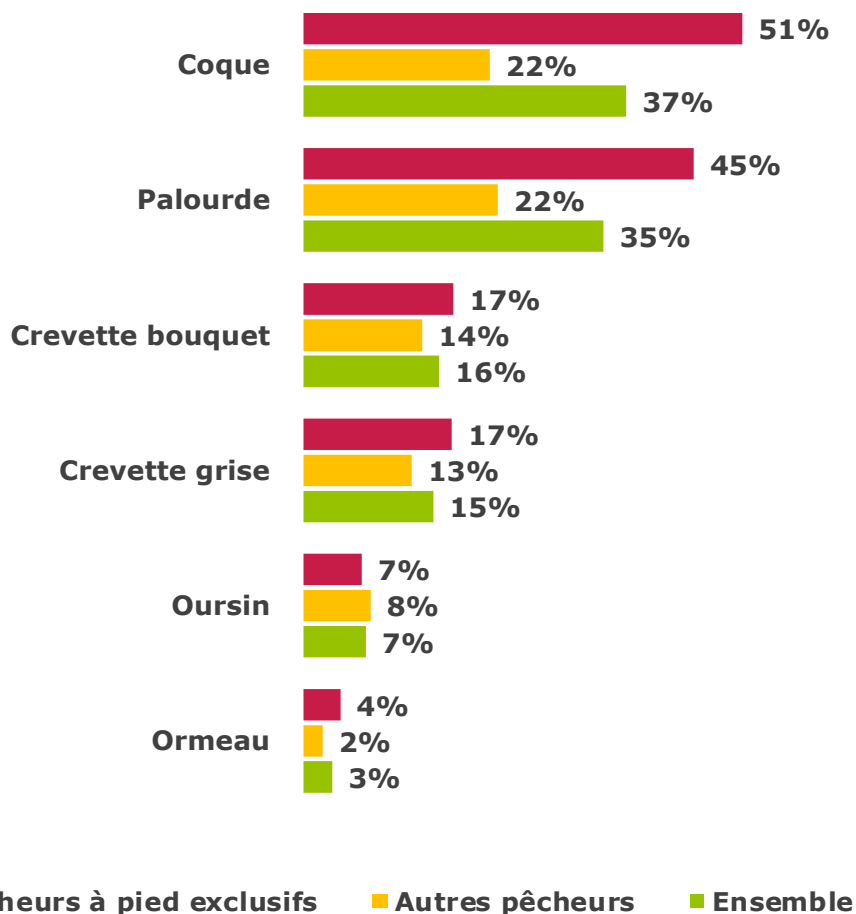
Focus sur certaines espèces

P10. Au cours des douze derniers mois, en France métropolitaine ou en Corse, avez-vous pêché ... ?

En % de Oui

Espèces ramassées

Base : 926 pêcheurs



Même constat pour **les coques et les palourdes qui sont les espèces les plus ramassées.**

Notons que coques et palourdes constituent des espèces particulièrement ciblées par les pêcheurs exclusifs à pied. Les autres espèces sont ramassées de manière équivalente par les deux types de pêcheurs.

Les produits de la pêche

P11. Au cours des douze derniers mois, avez-vous remis des prises à l'eau (hors coquillages) ? Si oui, dans quelle proportion ?

Base : 410 pêcheurs pêchant autrement qu'à pied



En moyenne, 18% des prises sont remises à l'eau

La remise à l'eau des prises est répandue : plus de la moitié des pêcheurs déclare la pratiquer.

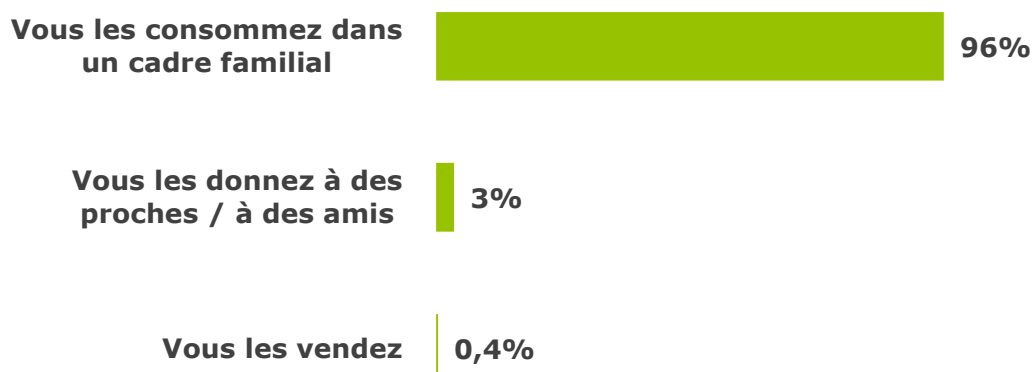
A noter que les pêcheurs appartenant à une association la pratiquent plus que la moyenne (85%) alors que les pêcheurs novices (1 à 5 ans d'ancienneté) tendent à conserver leurs prises plus souvent (seulement 36% pratiquent la remise à l'eau).

En moyenne, ce sont donc **18% des prises qui sont remises à l'eau**. Quelques profils se détachent avec des moyennes plus élevées :

Taux moyen de remise à l'eau : 18%	
Pêchent du bar / loup	35%
Résidants dans un département littoral	26%
Pêcheurs fréquents	22%
Pêchent à la canne à pêche	19%

P12. Habituellement, que faites-vous des produits de votre pêche ?

Base : 926 pêcheurs



La quasi intégralité de la pêche récréative est consommée dans un cadre familial. Les autres destinations sont marginales.

A noter que sur les 3% qui donnent les produits de leur pêche à des proches ou à des amis, on retrouve en tendance, plutôt des femmes, des moins de 40 ans, des pêcheurs pratiquant depuis moins d'un an, des pêcheurs occasionnels ou au contraire des pêcheurs très fréquents et des pêcheurs pratiquant la pêche en dehors de leurs vacances.

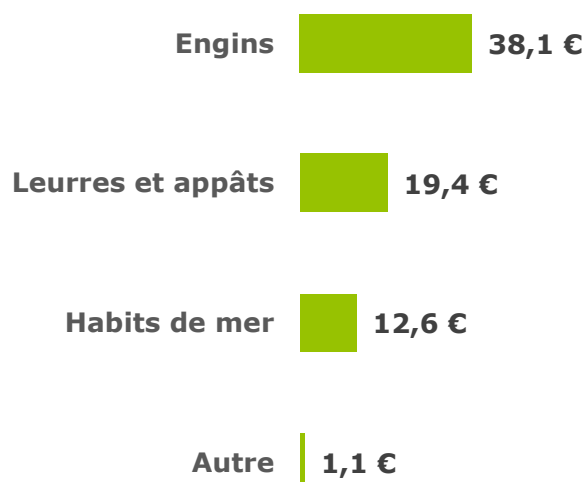
2.4. L'économie de la pratique

Les dépenses sur les 12 derniers mois

P16. Quelles ont été vos dépenses d'équipement pour la pêche récréative en mer au cours des 12 derniers mois ?

Engins de pêche, leurre et appât, habits de mer, ...

Base : 923 pêcheurs



Soit 71,2€ dépensés en moyenne par pêcheur sur 1 an

Pêcheurs à pied exclusifs

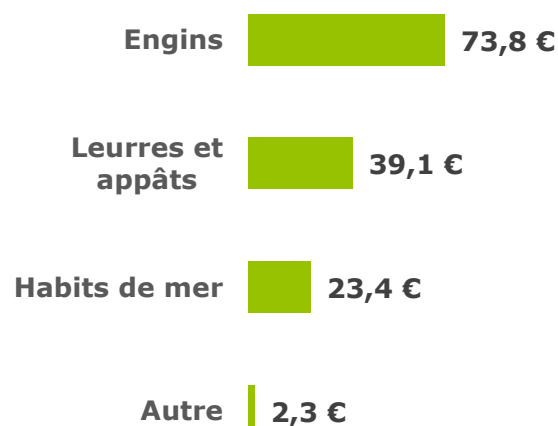
Base : 498 pêcheurs à pied exclusifs



14,1€ en moyenne par pêcheur sur 1 an

Autres pêcheurs

Base : 425 autres pêcheurs



138,6€ en moyenne par pêcheur sur un an

Les pêcheurs dépensent en moyenne, par an, **71,2€ pour la pratique de la pêche récréative en mer** (hors coût lié au bateau), le poste des engins représentant à lui seul plus de 50% des dépenses.

Logiquement, on observe une très grande différence des montants dépensés entre les pêcheurs à pied exclusifs (14,1€) et les autres pêcheurs (138,6€) sensiblement plus équipés pour leur pratique.

Là encore, on observe des fluctuations importantes de cette dépenses ; ci-dessous les profils qui présentent des dépenses plus élevées que la moyenne :

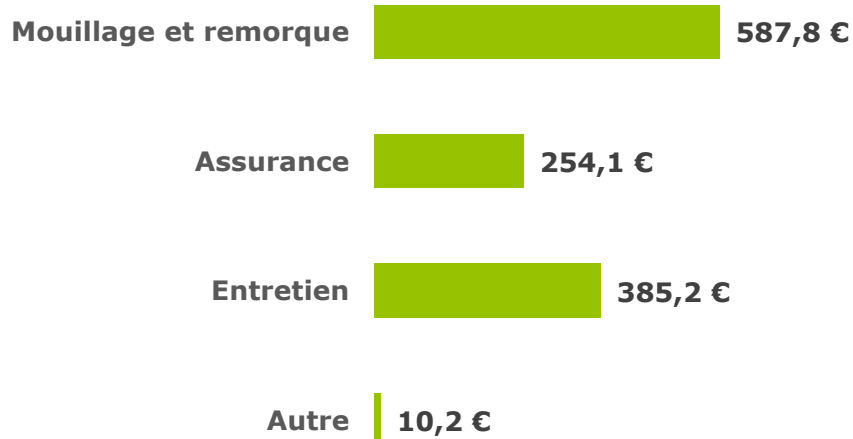
Dépense moyenne : 71,2€	
Appartiennent à une association	268,9€
Pêchent à la ligne de traine	228,2€
Pêchent au casier	228,1€
Pêcheurs très fréquents	217,9€
Pêcheurs en bateau	193,5€
Pêcheurs sous-marins (du bord ou en bateau)	185,6€
Pêcheurs depuis 11-20 ans	149,1€
Revenu mensuel +3500€	147,0€
Pêchent à la canne à pêche	146,9€
Pêcheurs du bord	118,5€
Hommes	104,6€
CSP+	102,6€
Pratiquent la pêche en dehors des vacances	96,0€

P17. Quelles ont été vos dépenses concernant votre bateau (pour usage principal pêche) au cours des 12 derniers mois ?

Mouillage, assurance, entretien annuel, remorque ... hors carburant

Base : 135 pêcheurs possédant une embarcation

Rappel : 10% des pêcheurs possèdent une embarcation qu'ils utilisent pour la pêche



Soit 1 237,4€ dépensés en moyenne par pêcheur sur 1 an

Lorsque l'on possède un bateau, la dépense moyenne par an s'élève à **près de 1240 €**, le premier poste de dépense étant constitué par le mouillage et la remorque (48%), suivi de l'entretien (31%) et de l'assurance (21%).

Là aussi, quelques profils présentent des dépenses significativement plus élevées que la moyenne :

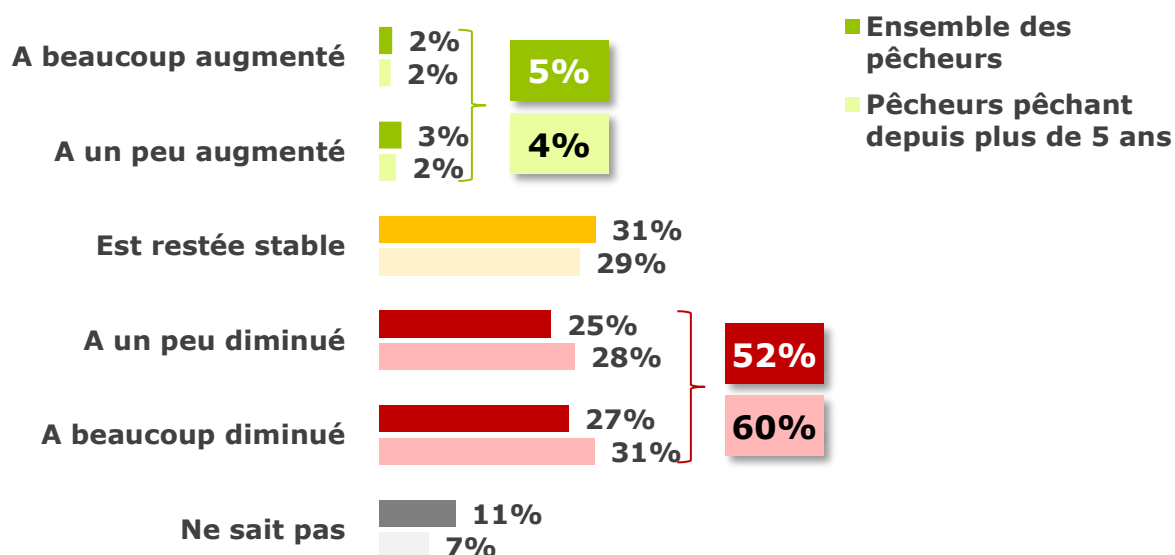
Dépense moyenne : 1 237,4 €	
Pêcheurs très fréquents	2170,6€
Revenu mensuel +3500€	2167,9€
CSP+	2166,0€
Appartiennent à une association	1960,9€

2.5. Opinion et perception

La ressource et la réglementation

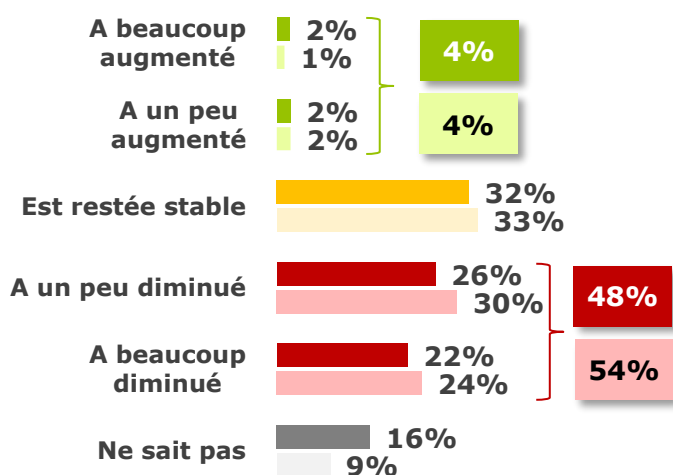
P21. Avez-vous le sentiment que la ressource (au sens large : poissons, coquillages, crustacés...) au cours des cinq dernières années :

Base : 926 pêcheurs / 746 pêcheurs pêchant depuis plus de 5 ans



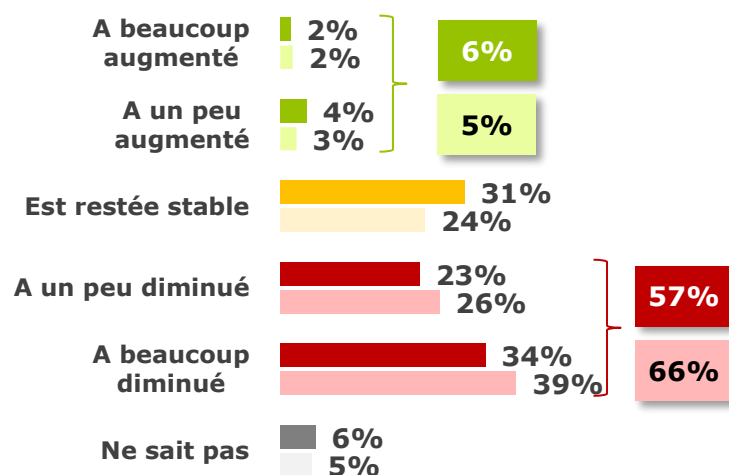
Pêcheurs à pied exclusifs

Base : 500 pêcheurs à pied exclusifs / 400 pêcheurs à pied exclusifs pêchant depuis plus de 5 ans



Autres pêcheurs

Base : 426 autres pêcheurs / 346 autres pêcheurs pêchant depuis plus de 5 ans



Une perception partagée de diminution de la ressource. En effet, c'est **la moitié des pêcheurs qui estime que la ressource a diminué** au cours des cinq dernières années.

A noter toutefois que cette perception se renforce auprès des pêcheurs en mer ou en bord de mer au contraire des pêcheurs à pied exclusifs, ces derniers exprimant plus de difficultés à se prononcer sur le sujet.

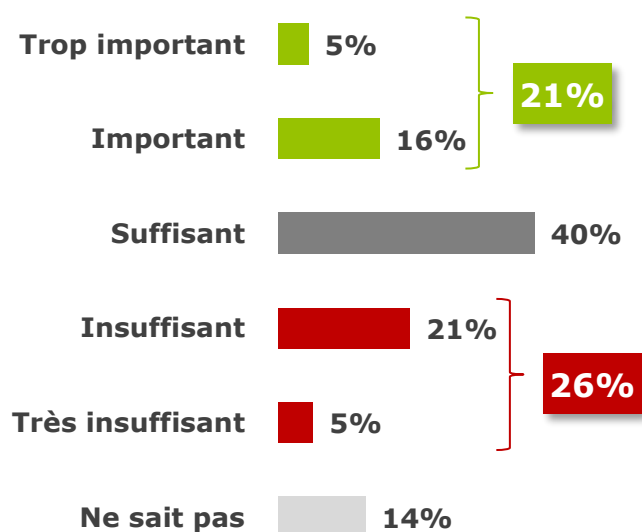
Dans tous les cas, c'est 3 pêcheurs sur 10 qui jugent plutôt que la ressource est restée stable.

Des profils significatifs se détachent néanmoins :

La ressource		Différences supérieures à la moyenne	
A augmenté	5%	Pêcheurs depuis 1-5 ans	10%
Est restée stable	31%	Pêcheurs sous-marins du bord	56%
		Pêcheurs depuis 1-5 ans	44%
		Pêcheurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur	43%
		Pêcheurs en Manche Est – Mer du Nord	39%
		CSP-	39%
A diminué	52%	Appartiennent à une association	93%
		Inactifs	70%
		Pêcheurs en bateau	66%
		Pêcheurs très fréquents	64%
		Pêcheurs en Occitanie	62%
		Pêcheurs en Manche Ouest	61%
Ne sait pas	11%		

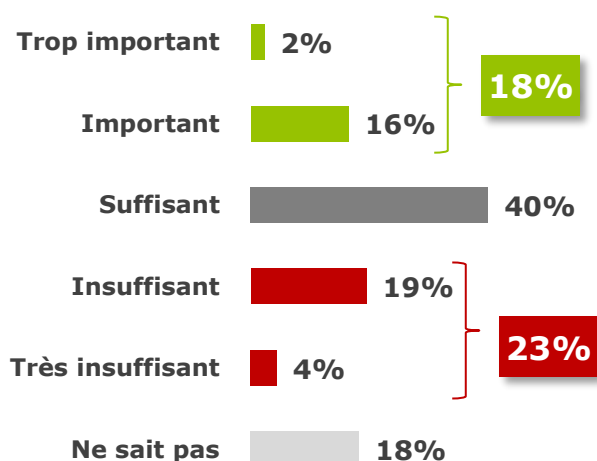
P23. Pensez-vous que, actuellement, l'encadrement réglementaire de la pêche en mer soit :

Base : 926 pêcheurs



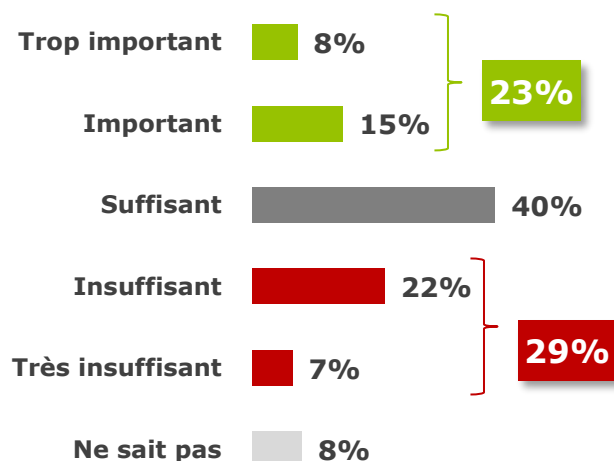
Pêcheurs à pied exclusifs

Base : 500 pêcheurs à pied exclusifs



Autres pêcheurs

Base : 426 autres pêcheurs



Le sentiment qui prévaut au sein de cette population de pêcheurs est que l'encadrement réglementaire de la pêche en mer est **suffisant** (40%). Cependant, notons, qu'un quart de ces pêcheurs estiment que cet encadrement pourrait être insuffisant.

Les pêcheurs à pied exclusifs émettent des avis moins tranchés (taux de « Ne sait pas » plus élevé).

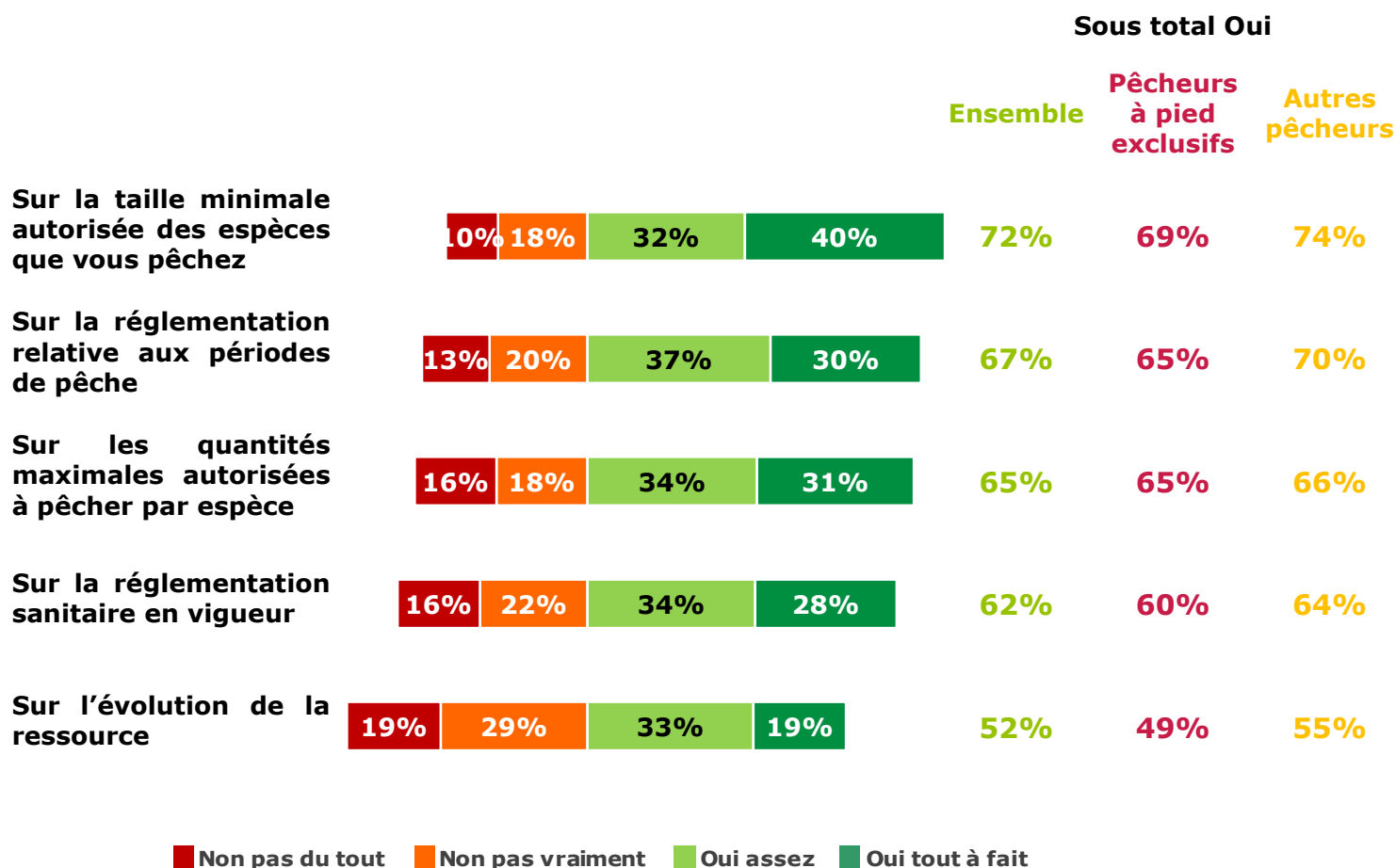
Là aussi, des profils significatifs se détachent :

L'encadrement réglementaire	Différences supérieures à la moyenne	
Est important 21%	Pêchent à la ligne de traine	33%
	Inactifs	30%
	Pêcheurs en Manche Est – Mer du Nord	29%
	Pêcheurs depuis 1-5 ans	27%
	Pêcheurs très fréquents	27%
Est suffisant 40%	15-24 ans	64%
	Pêcheurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur	51%
	Pêchent au râteau	49%
	Pêcheurs fréquents	47%
Est insuffisant 26%	Pêcheurs sous-marins en bateau	70%
	Pêchent à l'épuisette	35%
	40-54 ans	35%
	CSP+	34%
	Pêcheurs depuis +20 ans	32%
	Femmes	31%
Ne sait pas 14%		

Le niveau d'information

P22. Vous estimez-vous bien informé(e) :

Base : 926 pêcheurs



Des pêcheurs qui se sentent plutôt **bien informés sur la taille minimale autorisée** des espèces.

A contrario, **seulement 1 sur 2 estime être tenu au courant de l'évolution de la ressource.**

Les pêcheurs autres qu'exclusifs à pied affichent des niveaux d'information supérieurs aux autres.

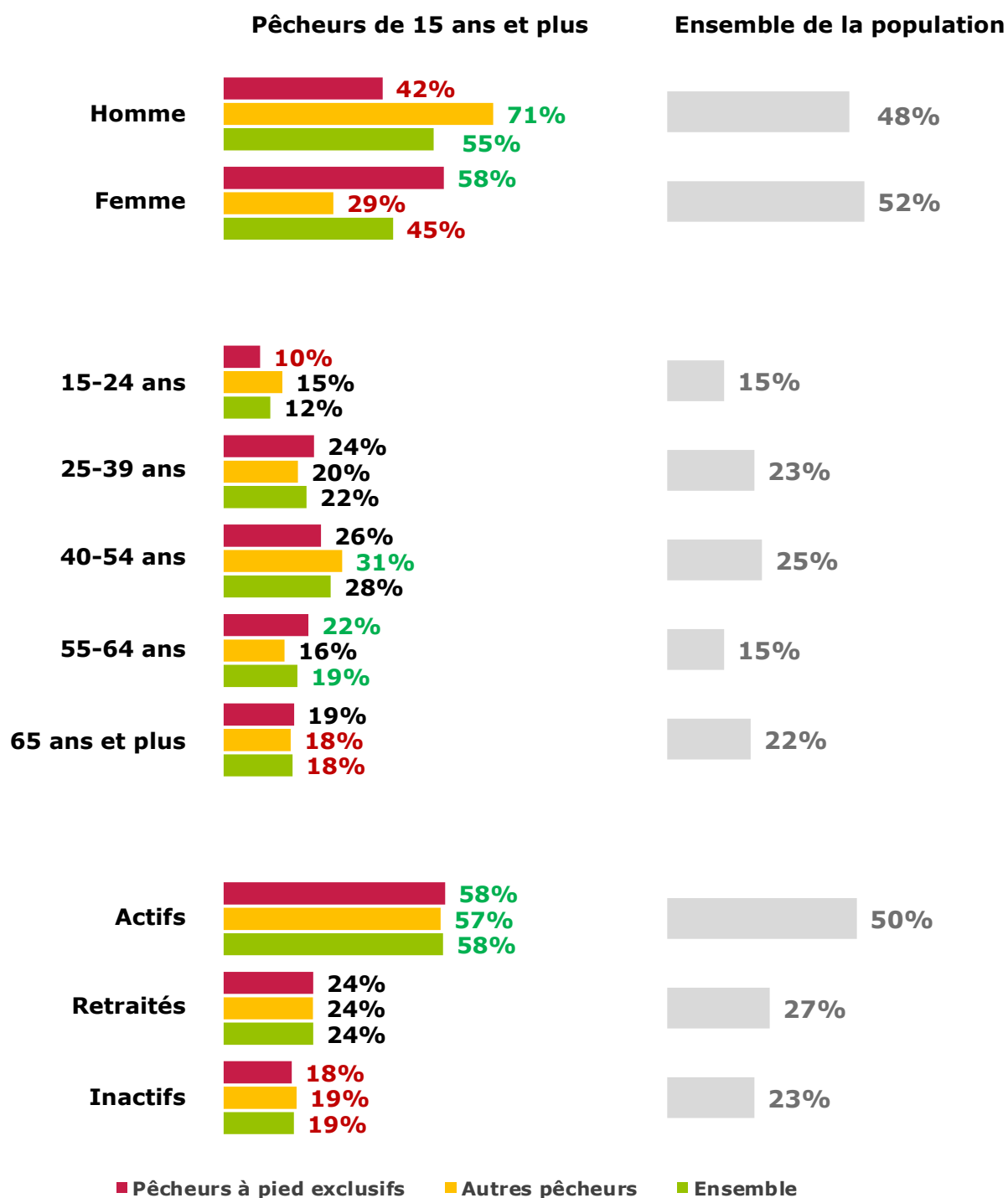
Certains profils sont toutefois mieux informés que la moyenne : le fait d'appartenir à une association ou d'être résident du bord de mer constituent des facteurs favorisant un niveau d'information supérieur sur ces différents sujets.

Le niveau d'information		Différences supérieures à la moyenne
Sur la taille minimale autorisée des espèces que vous pêchez	72%	Appartiennent à une association 98% Pêcheurs en Nord-Atlantique 82% Résidants à moins de 20km de la côte 81% Pratiquent la pêche hors vacances 78%
Sur la réglementation relative aux périodes de pêche	67%	Appartiennent à une association 100% Résidants à moins de 20km de la côte 76% Pêcheurs fréquents 75% Pratiquent la pêche hors vacances 74% Pêcheurs en Nord-Atlantique 74%
Sur les quantités maximales autorisées à pêcher par espèce	65%	Appartiennent à une association 95% Pêcheurs en Nord-Atlantique 79% Résidants à moins de 20km de la côte 75%
Sur la réglementation sanitaire en vigueur	62%	Appartiennent à une association 91% Retraités 74% 65 ans et plus 73% Résidants à moins de 20km de la côte 71% Pêcheurs en Nord-Atlantique 70%
Sur l'évolution de la ressource	52%	Pêcheurs très fréquents 63% 65 ans et plus 62% Pêcheurs en Nord-Atlantique 58%

2.6. Le profil des pêcheurs en mer

Le sexe, l'âge et la CSP

Base : 926 pêcheurs (500 pêcheurs à pied exclusifs, 426 autres pêcheurs)



Différence significative positive à 5% observée par rapport à la moyenne obtenue sur l'ensemble
Différence significative négative à 5% observée par rapport à la moyenne obtenue sur l'ensemble

Une population des pêcheurs récréatifs **plutôt masculine** (55% d'hommes vs 48% dans l'ensemble de la population). Ce constat se renforce lorsqu'on s'intéresse aux pêcheurs hors pêcheurs à pied exclusifs (71% d'hommes). La tendance se renverse au contraire pour les pêcheurs à pied exclusifs où les femmes sont majoritaires (58%).

La moitié des pêcheurs a entre 25 et 54 ans. A noter que les plus âgés (65 ans et plus) sont moins présents que dans l'ensemble de la population (18% vs 22%).

En ce qui concerne l'activité, on retrouve **une grande majorité d'actifs** au sein de la population des pêcheurs, quel que soit le type de pêche (58% vs 50% dans l'ensemble de la population).

Le lieu de résidence

Base : 926 pêcheurs (500 pêcheurs à pied exclusifs, 426 autres pêcheurs)

	Pêcheurs de 15 ans et plus			Ensemble de la population
	Pêcheurs à pied exclusifs	Autres pêcheurs	Ensemble	
Ile-de-France	18%	15%	17%	18%
Auvergne-Rhône-Alpes	5%	8%	6%	12%
Grand Est	4%	5%	5%	9%
Hauts-de-France / Autres communes côtiers	4%	4%	4%	6%
Provence-Alpes-Côte d'Azur / Communes moins de 20km de la côte	4%	7%	5%	5%
Occitanie / Autres communes	3%	7%	5%	5%
Bourgogne-Franche-Comté	1%	2%	2%	4%
Nouvelle-Aquitaine / Autres communes	4%	2%	3%	4%
Centre-Val de Loire	7%	2%	5%	4%
Nouvelle-Aquitaine / Autres communes côtiers	2%	5%	3%	3%
Bretagne / Communes moins de 20km de la côte	9%	9%	9%	3%
Pays de la Loire / Autres communes	4%	5%	4%	3%

Normandie / Autres communes / départements côtiers	5%	4%	5%	3%
Normandie / Communes moins de 20km de la côte	6%	4%	5%	2%
Pays de la Loire / Autres communes / départements côtiers	6%	3%	5%	2%
Occitanie / Communes moins de 20km de la côte	1%	2%	1%	2%
Occitanie / Autres communes / départements côtiers	2%	2%	2%	2%
Hauts-de-France / Autres communes	1%	1%	1%	2%
Bretagne / Autres communes / départements côtiers	5%	2%	4%	2%
Nouvelle-Aquitaine / Communes moins de 20km de la côte	2%	3%	2%	2%
Provence-Alpes-Côte d'Azur / Autres communes	0%	1%	0%	1%
Provence-Alpes-Côte d'Azur / Autres communes / départements côtiers	0%	2%	1%	1%
Hauts-de-France / Communes moins de 20km de la côte	1%	1%	1%	1%
Pays de la Loire / Communes moins de 20km de la côte	4%	2%	3%	1%
Corse / Communes moins de 20km de la côte	0%	2%	1%	0%
Normandie / Autres communes	1%	0%	1%	0%
Corse / Autres communes / départements côtiers	0%	0%	0%	0%

Différence significative positive à 5% observée par rapport à la moyenne obtenue sur l'ensemble
Différence significative négative à 5% observée par rapport à la moyenne obtenue sur l'ensemble

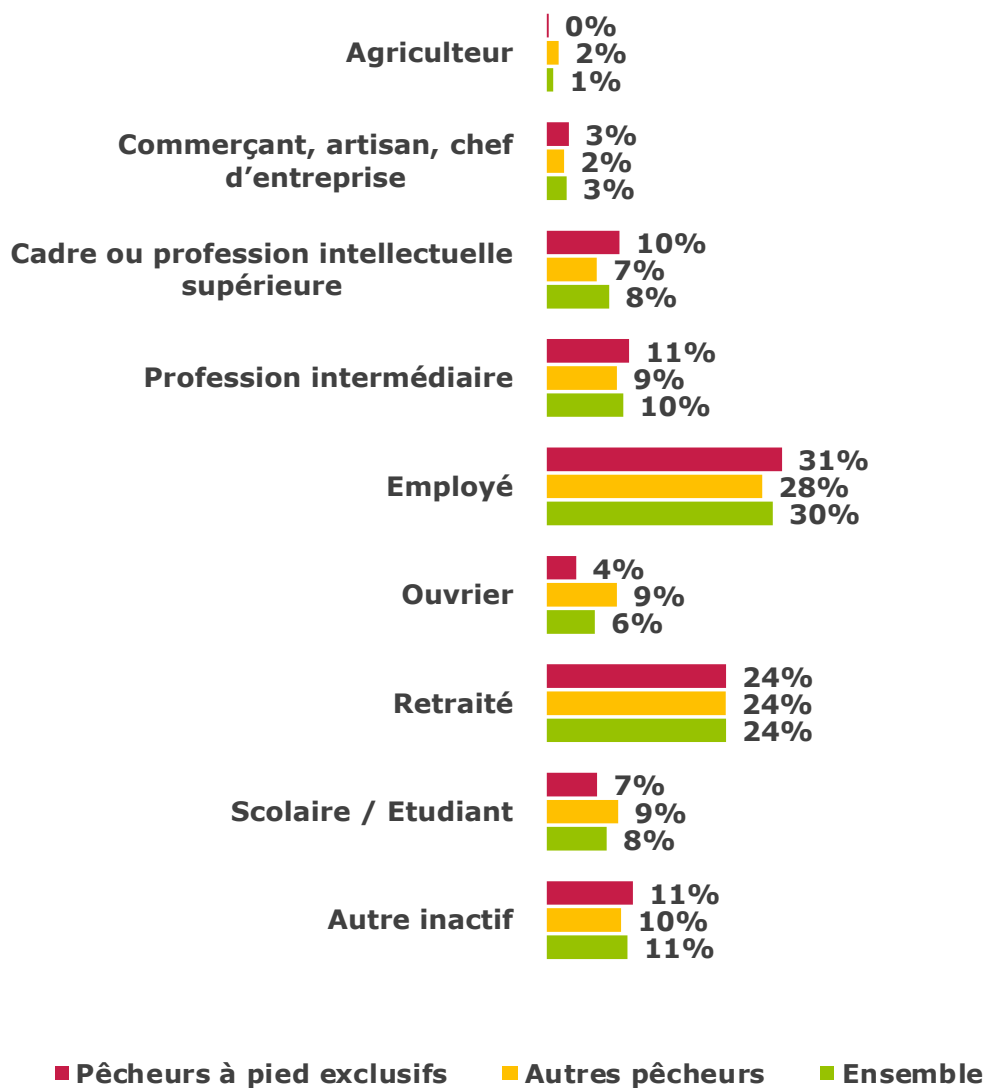
Des pêcheurs qui résident logiquement plus que la moyenne dans les régions côtières : **Bretagne, Normandie, Pays de la Loire.**

L'Auvergne-Rhône-Alpes et le Grand-Est sont au contraire sous représentées par rapport à l'ensemble de la population.

L'activité professionnelle

S2. Pourriez-vous me préciser votre activité professionnelle ?

Base : 926 pêcheurs

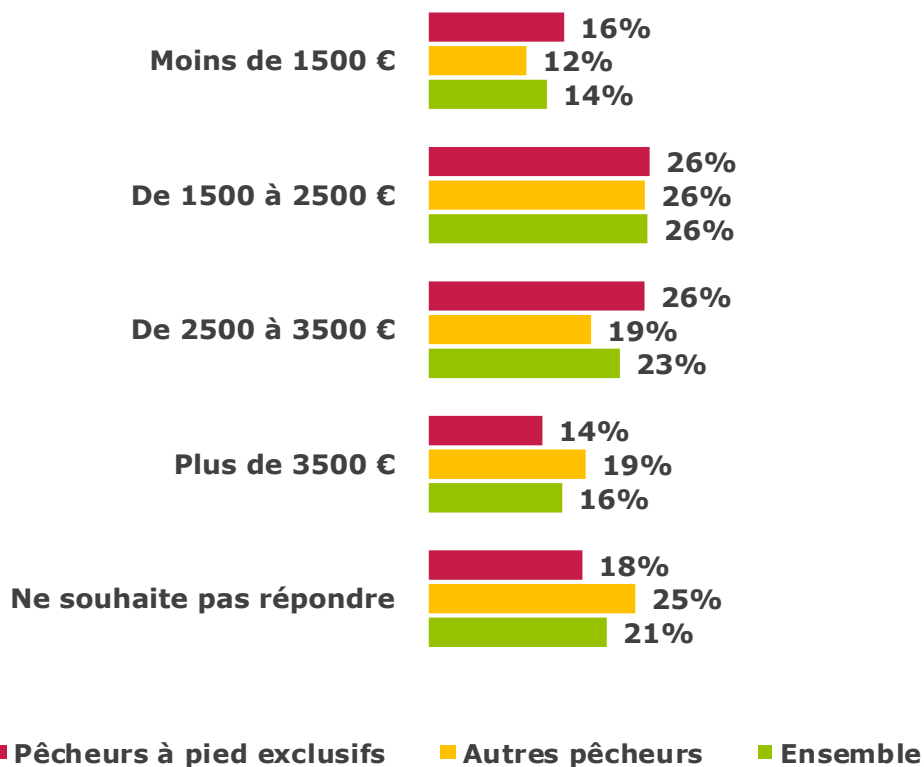


Des profils qui diffèrent peu selon le type de pêche. Parmi les 58% d'actifs, **les employés sont majoritaires** (30%).

Les revenus mensuels nets du foyer

S3. Pourriez-vous me préciser dans quelle tranche de revenu mensuel net se situe votre foyer ?

Base : 926 pêcheurs

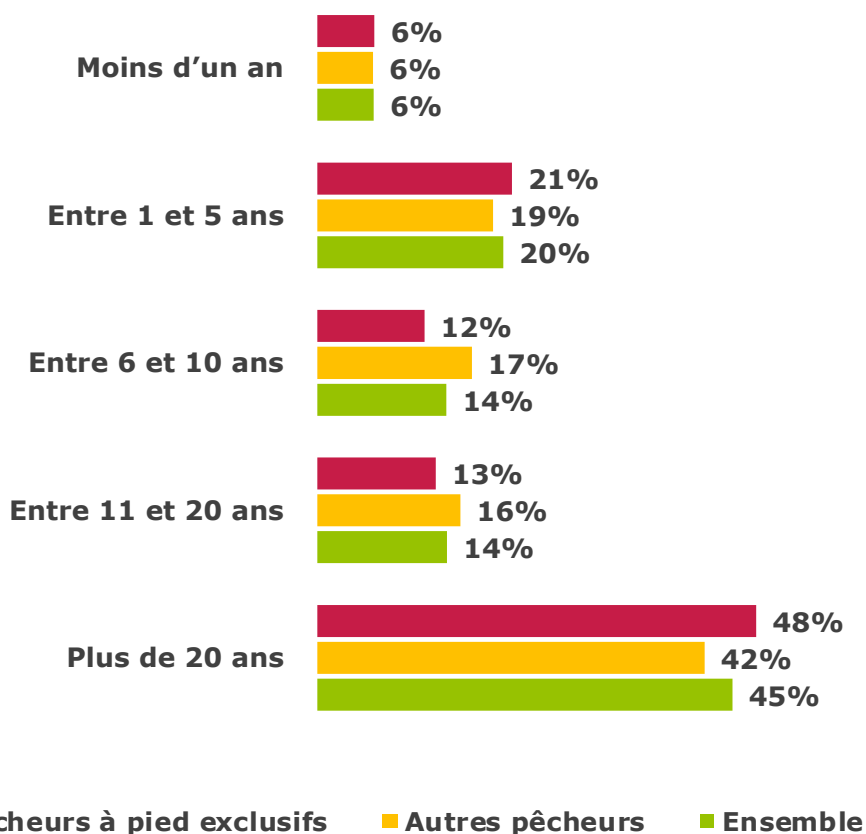


Des revenus qui pour la moitié des foyers des pêcheurs se situent **entre 1500 et 3500€**.

L'ancienneté de la pratique de pêche

S1. Depuis combien d'année pratiquez-vous la pêche en mer et/ou le ramassage de coquillages ou crustacés, dans le cadre de vos loisirs, en France métropolitaine ou en Corse ?

Base : 926 pêcheurs



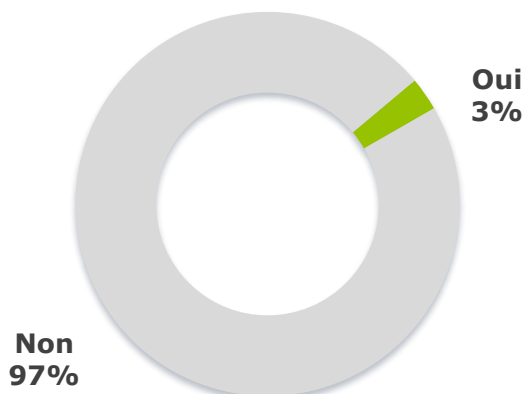
Des pêcheurs chevronnés ! En effet, c'est 45% d'entre eux qui déclarent une ancienneté de la pratique de plus de 20 ans.

Les « nouveaux » pêcheurs (moins d'un an) sont donc plutôt rares (6%).

L'appartenance à une association de pêcheurs

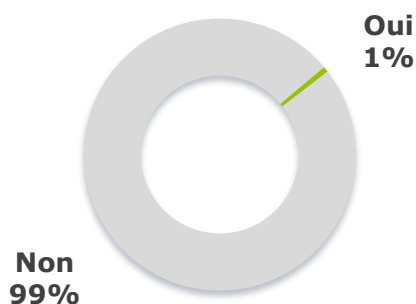
P18. Appartenez-vous à une association de plaisanciers ou de pêche en mer ?

Base : 926 pêcheurs



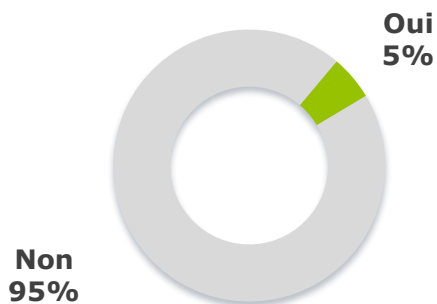
Pêcheurs à pied exclusifs

Base : 500 pêcheurs à pied exclusifs



Autres pêcheurs

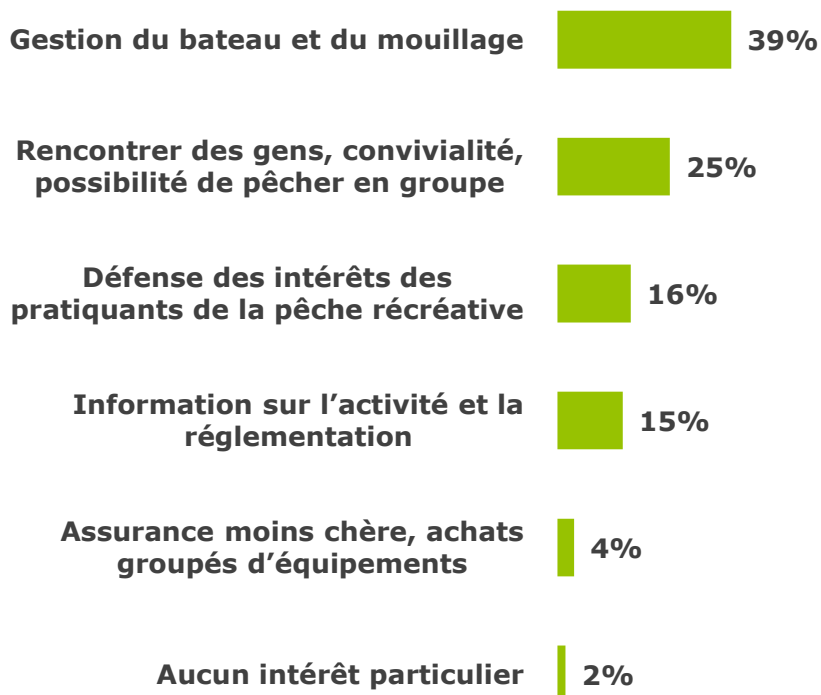
Base : 426 autres pêcheurs



L'appartenance à une association de plaisanciers ou de pêche en mer reste confidentielle (3%) ; cette adhésion se renforce néanmoins auprès des pêcheurs très fréquents (7%), des retraités (6%) et des pêcheurs qui ne pratiquent pas la pêche à pied de manière exclusive (5%).

P20. Pour vous, quel est le principal intérêt d'appartenir à une association ?

Base : 32 pêcheurs appartenant à une association



Pour ces pêcheurs, le principal intérêt d'appartenir à une association concerne **la gestion du bateau et du mouillage** (39%).

Un quart met toutefois en avant les rencontres, la convivialité et la possibilité de pêcher en groupe.

La défense des intérêts des pêcheurs et les informations sur la réglementation sont citées seulement par une minorité.

3. Synthèse

Données de cadrage

5% de la population française (métropole + Corse) de 15 ans et plus a pratiqué la pêche de loisirs en mer au cours des 12 derniers mois : on recense donc près de 2 750 000 pêcheurs récréatifs. Cette estimation nationale est en cohérence avec celles des études précédentes.

La pêche à pied apparaît comme le mode le plus pratiqué : elle concerne les $\frac{3}{4}$ des pêcheurs ; ce mode de pêche est d'ailleurs pratiqué à l'exclusion de tout autre mode de pêche par plus de la moitié des pêcheurs récréatifs. Au-delà, la pêche du bord et celle pratiquée depuis un bateau concernent respectivement 31% et 19% des pêcheurs de loisirs, la pratique de la pêche sous-marine est plus confidentielle (3% pour la pêche sous-marine du bord, 2% pour celle réalisée en bateau).

L'engin de pêche le plus répandu demeure la canne à pêche à laquelle ont recours 39% des pêcheurs : viennent ensuite les outils utilisés dans le cadre de la pêche à pied, mais qui équipent sensiblement moins de pêcheurs.

La pêche récréative en mer correspond à une activité marquée par les saisons : la proportion de pêcheurs indiquant effectuer des sorties de pêche au cours des mois d'hiver de Novembre à Février est faible (moins de 15%), en revanche la saison de pêche démarre de manière significative au printemps pour culminer au cours des mois d'été. Cette forte saisonnalité fait écho à la proportion significative de pêcheurs (53%) qui affirme s'adonner à cette pratique exclusivement dans le cadre de leurs vacances.

Les départements des façades Nord-Atlantique et Manche Est – Mer du Nord sont particulièrement bien représentés dans la pêche récréative, en phase avec la concentration de pêcheurs résidant sur la frange littorale bretonne, la frange littorale des Pays de la Loire et celle de Normandie. Notons que ces territoires développent particulièrement la pêche à pied. La zone méditerranéenne est plus en retrait : respectivement 12% et 11% des pêcheurs indiquent avoir pêché en Provence-Alpes-Côte d'Azur ou dans un département d'Occitanie, la Corse correspondant quant à elle à 3% des lieux de pêche.

Quelle intensité de pêche ? Pour quels prélèvements ?

La pratique de l'activité de pêche est très contrastée au sein de cette population de pêcheurs.

Ainsi, on observe :

- Un gros tiers (36%) de pêcheurs que l'on qualifie d'occasionnels puisqu'ils réalisent de 1 à 3 sorties sur une année
- Une petite moitié (47%) de pêcheurs fréquents qui réalisent de 4 à 15 sorties au cours d'une année

- Enfin, moins d'un pêcheur sur 5 (17%) exercent une activité de pêche qualifiée de très fréquente en relatant plus de 15 sorties au cours des douze derniers mois.

On n'abordera pas ici de manière précise la volumétrie des prélèvements traités par ces pêcheurs récréatifs, même si une approche estimative a été menée dans ce document à partir des déclarations des pêcheurs enquêtés, cet objectif étant assigné à la deuxième partie de ce dispositif consacré au suivi d'un panel de pêcheurs dans la réalisation de leurs sorties et des captures qu'ils effectuent.

Néanmoins, au sujet des captures réalisées par ces pêcheurs récréatifs, il est intéressant de souligner que trois espèces se détachent, figurant en tête des captures effectuées par ces pêcheurs récréatifs (hors pêche à pied) :

- Le maquereau (30% des pêcheurs ont capturé au moins un maquereau au cours des douze derniers mois) prélevé essentiellement en Nord-Atlantique (41%) et en Manche Ouest (25%)
- Le bar / loup (27% des pêcheurs) pêché en Nord-Atlantique (32%), en Sud-Atlantique (27%) mais également en Manche Est – Mer du Nord (22%)
- La dorade (26% des pêcheurs) dont les prélèvements sont concentrés en Provence-Alpes-Côte d'Azur (33%) et en Occitanie (30%)

En pêche à pied, trois espèces se distinguent :

- La coque : citée par 36% des pêcheurs avec des prélèvements concentrés en Nord-Atlantique (44%), en Manche Ouest (22%) et en Manche Est – Mer du Nord (22%)
- La palourde : ramassée par 32% des pêcheurs, avec des lieux de pêche concentrés en Nord-Atlantique (57%)
- La moule : prélevée par 30% des pêcheurs, notamment en Nord-Atlantique (41%) et en Manche Est – Mer du Nord (28%)

L'économie de la pêche récréative

On évalue la dépense moyenne pour l'équipement consacré à la pêche récréative à 71€ sur une année, cette dépense étant très hétérogène selon le profil de pêche. En particulier, la dépense de ceux qui pêchent exclusivement à pied est très inférieure à celle des autres pêcheurs (14€ contre 139€). Le premier poste de dépense est relatif à l'acquisition d'engins (38€ en moyenne sur l'ensemble des pêcheurs), l'achat de leurres et appâts et habits de mer venant compléter cette dépense.

La dépense supplémentaire et spécifique lorsqu'on est propriétaire d'un bateau (10% des pêcheurs possèdent une embarcation qu'ils utilisent pour la pêche) s'élève à 1237€, dépense consacrée en premier lieu au mouillage et la remorque (48%), l'entretien (31%) et enfin l'assurance (20%).

Quelle opinion au sein de cette population de pêcheurs récréatifs ?

Les pêcheurs s'accordent sur le fait qu'ils perçoivent plutôt une diminution de la ressource au cours de ces 5 dernières années. Cette perception est amplifiée au sein des pêcheurs qui pratiquent d'autres formes de pêche que la pêche à pied exclusive.

Par rapport à la perception de l'encadrement réglementaire, les pêcheurs sont plutôt divisés : même si pour 40% d'entre eux, celui-ci apparaît suffisant, un quart des pêcheurs s'accordent sur le caractère insuffisant de cette réglementation. Là encore, cette perception s'accroît auprès des pêcheurs pratiquant d'autres formes de pêche que la pêche à pied exclusive.

Enfin, par rapport au niveau d'information, s'il prévaut un sentiment d'être plutôt bien informé par rapport à la réglementation globale qui régit l'activité de pêche (taille minimale des espèces, quantités maximales autorisées, réglementation relative aux périodes de pêche, réglementation sanitaire), on observe plus de doute quant à l'évolution de la ressource (une information peu connue, ou peu maîtrisée).

Quel profil ?

La population des pêcheurs récréatifs est à dominante masculine. Néanmoins, on observera que les femmes sont bien représentées dans la pratique exclusive de la pêche à pied (58%) ; en revanche, la population de pêcheurs qui pratiquent également d'autres formes de pêche est très majoritairement masculine.

On n'observe pas de réelle spécificité par rapport à la structure d'âge : notons cependant que les tranches d'âge « *major* » de 40 à 64 ans sont plus représentées que la moyenne.

Cette population de pêcheurs récréatifs est plus souvent active.

Notons que la pratique de la pêche pour près de la moitié de cette population est ancienne (plus de 20 ans) ; et que les initiations récentes (au cours des 5 dernières années) concernent un quart de cette population.

L'appartenance à une association de plaisanciers ou de pêcheurs en mer reste confidentielle (3%). Forcément, l'intérêt d'intégrer ce type de groupement est plus évident lorsqu'on pratique de manière intensive, et il est motivé principalement pour des questions de gestion de mouillage ou de place de port et de recherche de convivialité.

